Montréal mardi 14 mai 2013 Le plus grand quotidien français d'Amérique
129e année N° 162 48 pages, 4 cahiers

85 ¢ taxes en sus – Édition provinciale **95 ¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

BILAN DU CANADIEN

MARC BERGEVIN DÉFEND SON GARDIEN

PHILIPPE CANTIN
CAREY PRICE ET LE BONHEUR

BRUINS ET RANGERS PASSENT AU TOUR SUIVANT
SPORTS


Carey Price
PHOTO ULYSSE LEMERISE, COLLABORATION SPÉCIALE

LA PRESSE



YVES BOISVERT
L'EXAMEN DE LA CRISE ÉTUDIANTE ET LE MÉPRIS DES INSTITUTIONS
PAGE A6



MICHÈLE OUIMET
L'HISTOIRE À TOUTES LES SAUCES
PAGE A11

EXCLUSIF

LA MÉDECINE PRIVÉE EN PLEIN ESSOR

PAGES A4 ET A5


PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

INSAISISSABLE VANESSA

Partagée entre Paris et Los Angeles, la chanson et le cinéma, les tournées et sa vie privée, Vanessa Paradis n'est jamais là où on l'attend.
ARTS


PHOTO FOURNIE PAR LA PRODUCTION

EXCLUSIF
MOISISSURES
LA LISTE DES ÉCOLES S'ALLONGE
PAGE A10

LABRADOR
PREMIER TEST RÉUSSI POUR TRUDEAU
PAGE A9

AU RALENTI
L'industrie de la construction sent les effets des compressions budgétaires et des nouvelles règles éthiques.

FRANCIS VAILLES
LA CONFIANCE
AFFAIRES


Chris Hadfield a fait ses adieux au cosmos en chantant *Space Oddity*, de David Bowie.
PHOTO CHRIS HADFIELD, REUTERS

DE RETOUR SUR TERRE

L'astronaute canadien Chris Hadfield a mis un terme, hier soir, à cinq mois d'une mission qui passera à l'histoire pour l'engouement qu'elle a suscité. PAGE A14

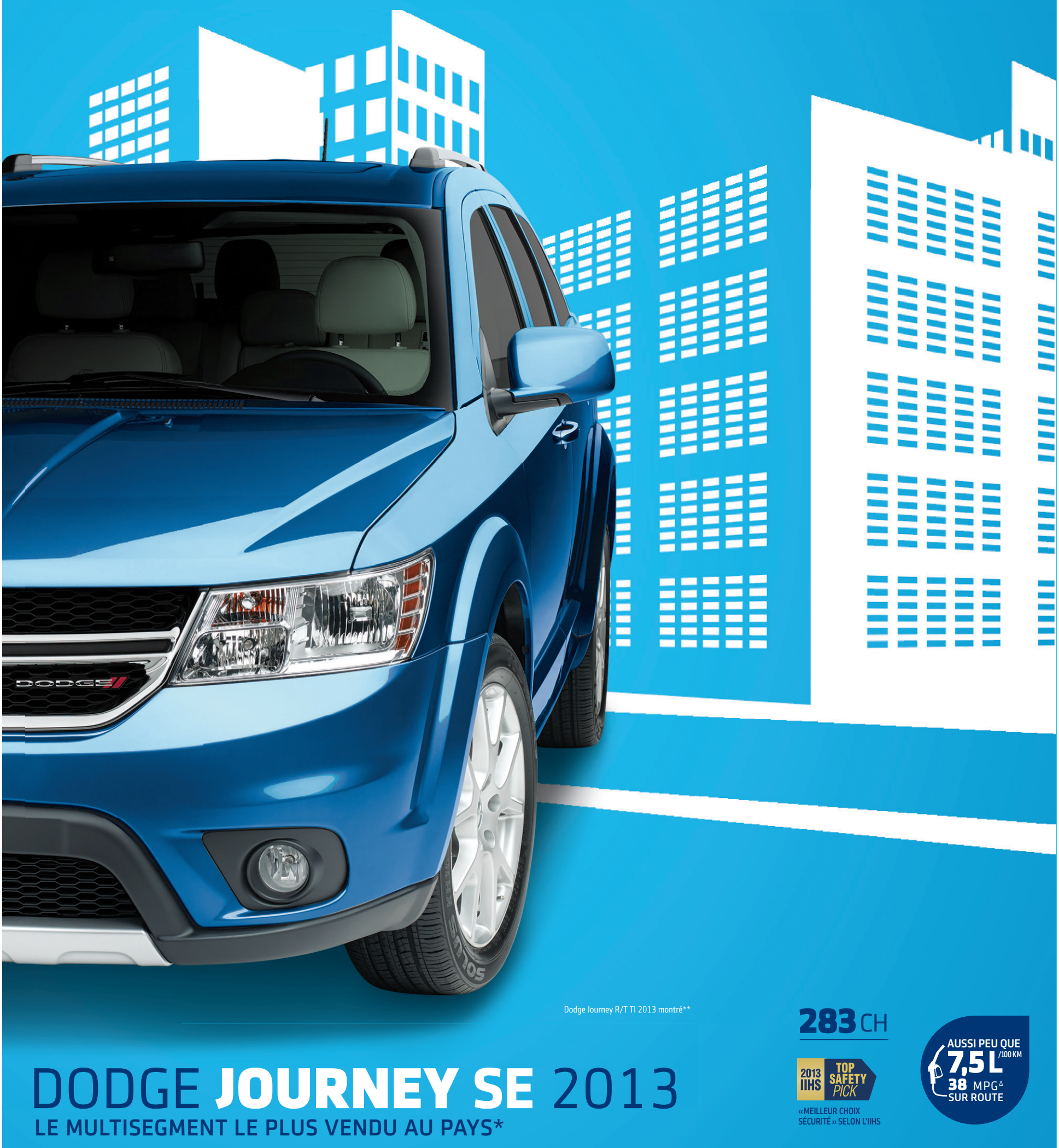
ÉCONOMISEZ JUSQU'À 750$ SUR LES VÉLOS DE ROUTES 2013 SÉLECTIONNÉS.
DEVANCEZ L'ÉTÉ!
TARMAC - VENGE - AMIRA - SHIV
CYCLE NERON CYCLENERON.COM
Brossard · Boucherville · Montréal

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
Cloutier a menti à la commission Charbonneau. C'est Surprenant.
Venez voir mon blogue! **www.lapresse.ca/laporte**

L-V 6 21924 98765 1

BROSSARD HYUNDAI
8750, boul. Taschereau, Brossard
1 866 359 8325
www.brossardhyundai.com
HYUNDAI | NOUVELLES IDÉES. NOUVELLES POSSIBILITÉS.
GENESIS
PERFORMANCES ENLEVANTES À PRIX ÉPOUSTOUFLANT.
GENESIS 2013
LOUEZ À PARTIR DE 499$ POUR 48 MOIS* 0$ COMPTANT
FINANCEMENT À L'ACHAT◊ À PARTIR DE 0%
FRAIS, LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS
LE MODÈLE GENESIS 5.0L R-SPEC À INJECTION DIRECTE COMPREND :
Le moteur V8 Tau génère une puissance de 429 chevaux*.
Système de navigation avec écran de 8 pouces et caméra de recul.
Système ambiophonique Logic 7 Lexicom® avec 17 haut-parleurs.
Genesis 5.0L R-Spec à injection directe montré
GARANTIE 5 ANS 100 000 KM
Garantie globale limitée : 5 ans/100 000 km
Garantie groupe motopropulseur : 5 ans/100 000 km
Garantie sur les émissions : 5 ans/100 000 km

ET PROFITEZ-EN AU MAX



Dodge Journey R/T TI 2013 montré**

283 CH

2013 IIHS TOP SAFETY PICK

«MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ» SELON L'IIHS

AUSSI PEU QUE 7,5 L/100 KM
38 MPG Δ SUR ROUTE

DODGE **JOURNEY SE** 2013

LE MULTISEGMENT LE PLUS VENDU AU PAYS*

À PARTIR DE :

19 995 $ ‡

LE PRIX COMPREND 2 000 $ Ω DE REMISE AU COMPTANT, LES FRAIS DE TRANSPORT ET LA TAXE SUR LA CLIMATISATION.

OU CHOISISSEZ

UN FINANCEMENT À L'ACHAT DE **115 $** ± AUX DEUX SEMAINES POUR 96 MOIS

FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LA CLIMATISATION INCLUS

OU ACHETEZ

ENSEMBLE MAX

DODGE **JOURNEY R/T TI** 2013

+ Transmission intégrale
+ Assistance au stationnement
+ Siège conducteur à commande électrique
+ Ensemble climatisation 3 zones
+ Ensemble UConnect MD, Bluetooth MD, Radio SiriusXM MC
+ Roues d'aluminium de 19 pouces

INCLUT JUSQU'À **3 750 $** ° EN ÉCONOMIES SUR MODÈLES SÉLECTIONNÉS

+ Configuration 7 passagers

+ Écran tactile de 8,4 pouces et caméra de recul

+ Console DVD au pavillon

ÉCONOMIES TOTALES ALLANT JUSQU'À 5 750 $ €

INCLUENT JUSQU'À **3 750 $** EN ÉCONOMIES SUR ENSEMBLE MAX ET **2 000 $** EN REMISE AU COMPTANT.

PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER | JEEP MD | DODGE | RAM DU QUÉBEC

www.dodge.ca/offres

Le consommateur avisé lit les petits caractères : ‡, Ω, ±, *, €, °. Les offres de cette annonce s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs sélectionnés achetés entre le 1er et le 31 mai 2013 auprès des concessionnaires participants et peuvent être modifiées ou prolongées sans préavis. Le transport (1 595 $) et la taxe sur le climatiseur (le cas échéant) sont compris dans le prix d'achat. Aucuns frais supplémentaires ne seront ajoutés aux prix tout inclus des véhicules annoncés. L'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs (15 $) et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la livraison. Un acompte peut être demandé. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule (lorsqu'applicable). Le concessionnaire peut vendre ou financer à prix moindre. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. ‡ Le prix d'achat s'applique au Dodge Journey SE 2013 (JCDH49 + 22F) : **19 995 $**. Le prix d'achat comprend, le cas échéant, une remise au comptant. Ω Les remises au comptant (Dodge Journey SE 2013 : 2 000 $) sont offertes sur certains modèles neufs 2013 sélectionnés et sont déduites du prix négocié avant l'application des taxes. ± Le taux de financement à l'achat de 4,49 % jusqu'à 96 mois est offert aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par la RBC Banque Royale, la Banque Scotia et Financement Auto TD et est applicable au Dodge Journey SE 2013 (JCDH49 + 22F). Exemple : Dodge Journey SE 2013 (JCDH49 + 22F) avec un prix d'achat de **19 995 $** financé à un taux de 4,49 % pour 96 mois sans aucun acompte (0 $) équivaut à 208 paiements aux deux semaines de 114,52 $, des frais de crédit de 3 825,16 $ et une obligation totale de 23 820,16 $. ** Prix du modèle Dodge Journey R/T TI 2013 (JCES49 + 28X) montré : **30 300 $** (incluant une remise au comptant de 2 000 $ et un boni au comptant de 1 500 $). Les modèles montrés peuvent différer légèrement des modèles qui sont commercialisés au Canada. Δ Données basées sur le *Guide de consommation de carburant 2013* de Ressources naturelles Canada (RNCan). Dodge Journey SE 2013 avec moteur 4 cylindres de 2,4 L et transmission automatique 4 vitesses : consommation de 7,5 L/100 km sur autoroute et 10,8 L/100 km en ville. Les méthodes d'essai utilisées sont celles du gouvernement du Canada. La consommation d'essence de votre véhicule varie selon le groupe motopropulseur, vos habitudes de conduite et d'autres facteurs – à des fins de comparaison seulement. ° Les économies avec Ensemble MAX allant jusqu'à 3 750 $ s'appliquent aux modèles Dodge Journey 2013 Ensemble MAX sélectionnés achetés auprès des concessionnaires participants entre le 1er et le 31 mai 2013 et incluent un boni au comptant de 2 500 $ (déduit du prix négocié après taxes) ainsi qu'un escompte additionnel variant de 625 $ à 1 250 $ selon la configuration de l'ensemble choisi (déduit du prix négocié avant taxes) pour un total d'économies possibles entre 3 125 $ et à 3 750 $. Par exemple : Dodge Journey R/T TI 2013 annoncé (JCES49 + 28X + AJV + AGV + AV1 + RSP + WP9) avec boni au comptant sur l'ensemble MAX de 2 500 $ et escompte sur l'ensemble décrit de 1 250 $ équivaut à une économie totale de 3 750 $. Dans la limite des stocks. Une commande auprès du concessionnaire pourrait être nécessaire. Le cas échéant, une période de livraison de 8 à 12 semaines est à prévoir. Certaines conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire participant aux éditions MAX pour les détails et conditions. € Les économies totales allant jusqu'à 5 750 $ s'appliquent aux modèles Dodge Journey 2013 équipés de l'ensemble MAX sélectionnés achetés auprès des concessionnaires participants entre le 1er et le 31 mai 2013 et consistent en une combinaison de 2 000 $ en remises au comptant et 3 750 $ en économies avec Ensemble MAX. Consultez votre concessionnaire pour tous les détails. * Selon R. L. Polk Canada, Inc. Ventes totales au Canada des véhicules neufs immatriculés entre mai 2008 et août 2012 pour les multisegments Chrysler. Date de début basée sur le lancement marketing en mai 2008. MC Le logo SiriusXM est une marque de commerce enregistrée de SiriusXM Satellite Radio Inc. MD Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc. MD UConnect est une marque déposée de Chrysler Group LLC. **Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep MD • Dodge • RAM**



Dodge Grand Caravan Crew
2013 montrée**

DODGE **GRAND CARAVAN SE** 2013

LA MINI-FOURGONNETTE LA PLUS VENDUE AU PAYS DEPUIS 29 ANS√

GAGNANT « MEILLEUR ACHAT 2013 » DE *CONSUMERS DIGEST*

«MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ» SELON L'IIHS

MEILLEUR DE SA CATÉGORIE **283 CH**•

AUSSI PEU QUE **7,9 L**/100 KM **38** MPG△ SUR ROUTE

À PARTIR DE :

19 995 $‡

LE PRIX COMPREND 8 100 $Ω DE REMISE AU COMPTANT, LES FRAIS DE TRANSPORT ET LA TAXE SUR LA CLIMATISATION.

OU CHOISISSEZ

UN FINANCEMENT À L'ACHAT DE **115 $**± AUX DEUX SEMAINES POUR 96 MOIS

FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LA CLIMATISATION INCLUS

OU ACHETEZ

ENSEMBLE MAX

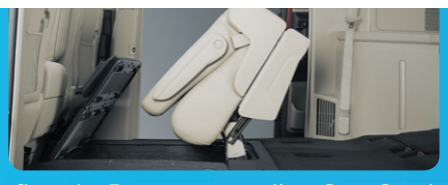
DODGE **GRAND CARAVAN SXT** 2013

+ Ensemble climatisation 3 zones
+ Freins à disque et antiblocage aux 4 roues
+ Ensemble UConnect[MD], Bluetooth[MD], Radio SiriusXM[MC]
+ Glaces des custodes à commande électrique
+ Roues en aluminium

INCLUT **3 275 $**° EN ÉCONOMIES SUR MODÈLE SÉLECTIONNÉ



+ Écran tactile de 6,5 pouces



+ Configuration 7 passagers avec sièges Super Stow 'n Go[MD]



+ Console DVD au pavillon

ÉCONOMIES TOTALES DE 10 275 $€ INCLUENT **3 275 $** EN ÉCONOMIES SUR ENSEMBLE MAX ET **7 000 $** EN REMISE AU COMPTANT.



Dodge Dart GT 2013 montrée**

AUSSI PEU QUE **4,8 L**/100 KM SUR ROUTE
MODÈLE DODGE DART AERO[δ]

DODGE **DART**

CARACTÉRISTIQUES DE SÉRIE

ÉQUIPEMENT

› L'HABITACLE LE PLUS SPACIEUX DE SA CATÉGORIE[§]
› GLACES, VERROUILLAGE ET RÉTROVISEURS À COMMANDE ÉLECTRIQUE
› TÉLÉDÉVERROUILLAGE
› PHARES PROJECTEURS

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

› MOTEUR TIGERSHARK[MC] 4 CYLINDRES DE 2 L DE 160 CH
› PERFORMANCE AÉRODYNAMIQUE DE CLASSE MONDIALE

SÉCURITÉ

› 10 SACS GONFLABLES, FREINS À DISQUE ET ANTIBLOCAGE AUX 4 ROUES
› SYSTÈME ÉLECTRONIQUE D'ANTIDÉRAPAGE

★★★★★
COTE DE SÉCURITÉ 5 ÉTOILES DE LA NHTSA AUX ESSAIS DE COLLISION LATÉRALE ET FRONTALE†

«MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ» SELON L'IIHS

10 WARD'S Best Interiors (10 MEILLEURS INTÉRIEURS)

DODGE **DART SE** 2013

PRIX TOUT INCLUS À PARTIR DE :

16 995 $‡

LE PRIX COMPREND LES FRAIS DE TRANSPORT DE 1 595 $.

ET

MAINTENANT OFFERT
FINANCEMENT À L'ACHAT
0 %¥ POUR 36 MOIS
ET AUCUN ACOMPTE

RAM · DODGE · CHRYSLER · Jeep[MD]

Le consommateur avisé lit les petits caractères : ‡, Ω, ±, €, √, °. Les offres de cette annonce s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs sélectionnés achetés entre le 1er et le 31 mai 2013 auprès des concessionnaires participants et peuvent être modifiées ou prolongées sans préavis. Le transport (1 595 $) et la taxe sur le climatiseur (le cas échéant) sont compris dans le prix d'achat. Aucuns frais supplémentaires ne seront ajoutés aux prix tout inclus des véhicules annoncés. L'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs (15 $) et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la livraison. Un acompte peut être demandé. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule (lorsqu'applicable). Le concessionnaire peut vendre ou financer à prix moindre. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. ‡ Le prix d'achat s'applique à la Dodge Grand Caravan SE 2013 (RTKH53 + 29E) : **19 995 $** et à la Dodge Dart SE 2013 (PFDH41 + 25A) : **16 995 $**. Le prix d'achat comprend, le cas échéant, une remise au comptant. Ω Les remises au comptant (Dodge Grand Caravan SE 2013 : 8 100 $) sont offertes sur certains modèles neufs 2013 sélectionnés et sont déduites du prix négocié avant l'application des taxes. ± Le taux de financement à l'achat de 4,49 % jusqu'à 96 mois est offert aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par la RBC Banque Royale, la Banque Scotia et Financement Auto TD et est applicable à la Dodge Grand Caravan SE 2013 (RTKH53 + 29E). Exemple : Dodge Grand Caravan SE 2013 (RTKH53 + 29E) avec un prix d'achat de **19 995 $** financé à un taux de 4,49 % pour 96 mois sans aucun acompte (0 $) équivaut à 208 paiements aux deux semaines de 114,52 $, des frais de crédit de 3 825,16 $ et une obligation totale de 23 820,16 $. ¥ Le taux de financement à l'achat de 0 % pour 36 mois est offert aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par la RBC Banque Royale, la Banque Scotia et Financement Auto TD et est applicable à la nouvelle Dodge Dart SE 2013 (PFDH41 + 25A). Exemple : Dodge Dart SE 2013 (PFDH41 + 25A) avec un prix d'achat de **16 995 $** financé à un taux de 0 % pour 36 mois sans aucun acompte (0 $) équivaut à 78 paiements aux deux semaines de 217,88 $, aucuns frais de crédit et une obligation totale de 16 995 $. ** Prix du modèle Dodge Grand Caravan Crew 2013 (RTKH53 + 29K) montré : **28 250 $** (incluant une remise au comptant de 7 000 $ et un boni au comptant de 1 500 $). Prix du modèle montré : Dodge Dart GT 2013 à disponibilité tardive (PFDS41 + 27S) : **25 750 $**. Les modèles montrés peuvent différer légèrement des modèles qui sont commercialisés au Canada. Δ Données basées sur le *Guide de consommation de carburant 2013* de Ressources naturelles Canada (RNCan). Dodge Grand Caravan SE 2013 avec moteur V6 Pentastar[MC] : consommation de 7,9 L/100 km sur autoroute et 12,2 L/100 km en ville. Cote de consommation de carburant pour le modèle Dodge Dart Aero 2013 (disponibilité tardive) avec le moteur turbo 1,4 L à transmission manuelle. Cote de 7,3 L/100 km en ville. Les méthodes d'essai utilisées sont celles du gouvernement du Canada. La consommation d'essence de votre véhicule varie selon le groupe motopropulseur, vos habitudes de conduite et d'autres facteurs – à des fins de comparaison seulement. ° Les économies avec Ensemble MAX de 3 275 $ s'appliquent uniquement au modèle Dodge Grand Caravan SXT 2013 équipé de l'ensemble MAX (RTKH53 + 29G AAA + AT4 + AAY + AAJ) acheté auprès des concessionnaires participants entre le 1er et le 31 mai 2013 et incluent un boni au comptant de 2 500 $ (déduit du prix négocié après taxes) ainsi qu'un escompte additionnel de 775 $ (déduit du prix négocié avant taxes). Certaines conditions s'appliquent. Dans la limite des stocks. Une commande auprès du concessionnaire pourrait être nécessaire. Le cas échéant, une période de livraison de 8 à 12 semaines est à prévoir. Certaines conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire participant aux éditions MAX pour les détails et conditions. € Les économies totales de 10 275 $ s'appliquent au modèle Dodge Grand Caravan SXT 2013 équipé de l'ensemble MAX (RTKH53 + 29G AAA + AT4 + AAY + AAJ) acheté auprès des concessionnaires participants entre le 1er et le 31 mai 2013 et consistent en une combinaison de 7 000 $ en remises au comptant et 3 275 $ en économies avec ensemble MAX. Consultez votre concessionnaire pour tous les détails. √ Affirmation basée sur les ventes totales enregistrées de 1984 à décembre 2012. § Selon la catégorie de *Ward's* des petites berlines de gamme supérieure 2013 coûtant moins de 25 000 $. † Selon le Programme d'évaluation des nouvelles voitures utilisé par l'organisme américain National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) (www.safercar.gov). • Selon l'étude de segmentation des mini-fourgonnettes 2013 de *Ward's*. Les autres véhicules conçus ou manufacturés par Chrysler Group LLC sont exclus. Le sceau Best Buy est une marque de commerce de Consumers Digest Communications LLC et utilisée sous licence. [MC] Tigershark est une marque de commerce de Chrysler Group LLC. [MC] Le logo SiriusXM est une marque de commerce enregistrée de SiriusXM Satellite Radio Inc. [MD] Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc. [MD] UConnect est une marque déposée de Chrysler Group LLC. [MD] Jeep est une marque déposée de Chrysler Group LLC et utilisée sous licence. **Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep[MD] • Dodge • RAM**

SiriusXM · Les Recrues DODGE — FIER COMMANDITAIRE DU HOCKEY MINEUR PARTOUT AU CANADA

SCANNER ICI POUR PLUS D'OFFRES

ACTUALITÉS

BOOM DE LA MÉDECINE PRIVÉE

Il y aurait près de 200 cliniques entièrement privées dans la province



Ouverte en 2009 par deux omnipraticiens, la clinique Privamed, à Boucherville, compte aujourd'hui quatre médecins, deux infirmières et plusieurs milliers de clients.

SOMMAIRE

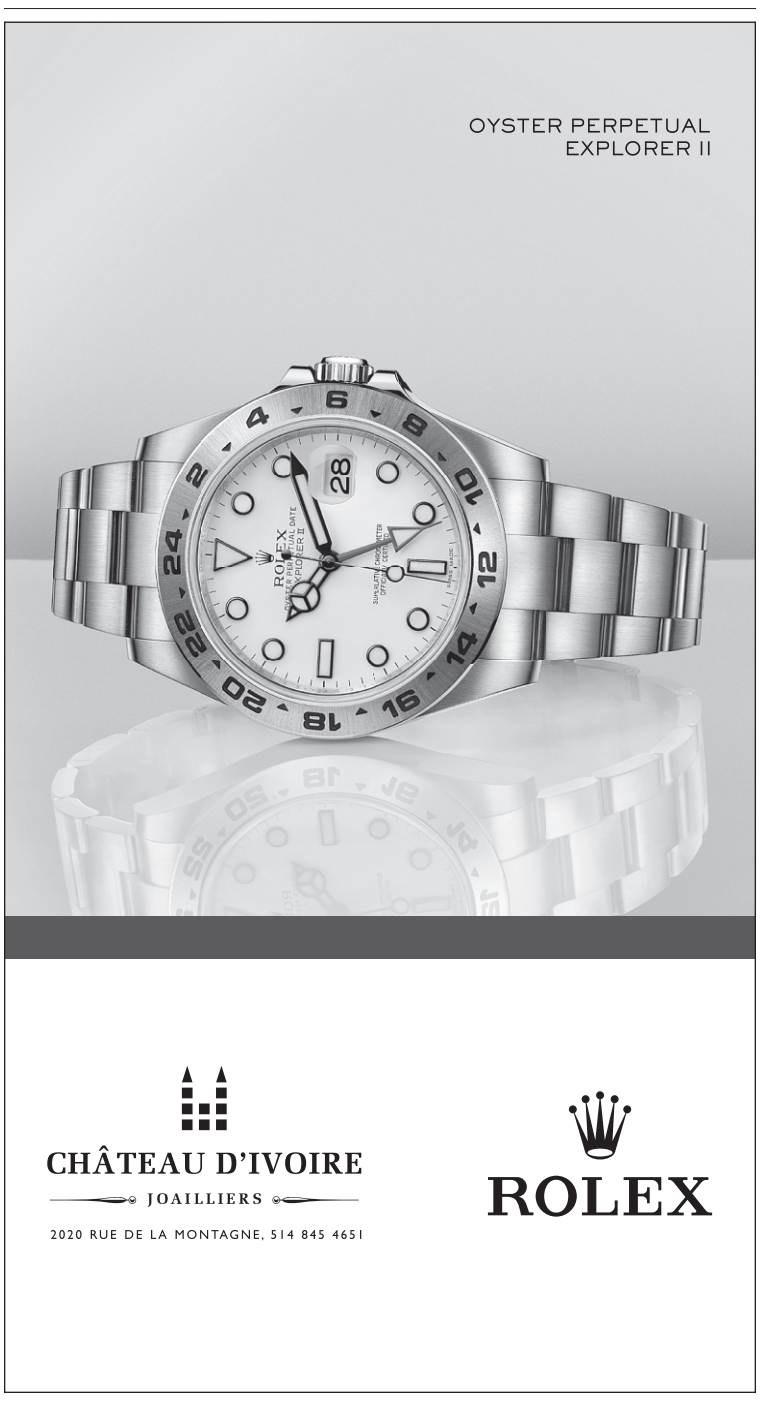
Amusez-vous !	AFFAIRES **12**	Horaire télévision	ARTS **6**
Astrologie du jour	AFFAIRES **11**	Loteries	**A18**
Bourses	AFFAIRES **9**	Monde	**A18** et **A19**
Débats	**A20** et **A21**	Petites annonces	AFFAIRES **5** et **10**
Décès	AFFAIRES **11**	Sudoku	AFFAIRES **4**

Météo

Ensoleillé avec des nuages en après-midi, maximum **15**, minimum **5**. AFFAIRES **10**

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE ?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL ?
commentaires@lapresse.ca





GABRIELLE DUCHAINE

EXCLUSIF

Il n'y a jamais eu autant de cliniques privées au Québec. On en dénombrerait quelque 200 dans la province, selon un relevé fait par *La Presse*, contre une poignée il y a 10 ans. Malgré cette hausse fulgurante, personne – pas même le ministère de la Santé – ne tient vraiment le compte.

Difficile, donc, d'évaluer précisément la progression du phénomène, puisqu'il n'existe pas de liste exhaustive du nombre de cabinets qui refusent la carte soleil. Mais une chose est sûre : la médecine privée a atteint des proportions inégalées.

Un rare portrait de la situation tracé par *La Presse* en compilant le lieu de travail de tous les médecins non participants à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) révèle une industrie florissante. Selon nos calculs, au moins 190 cliniques ou pratiques entièrement privées se sont discrètement mises en place au cours des dernières années – la majorité à Montréal, dans la région de Québec et en Montérégie. On en trouve aussi en Outaouais, dans les Laurentides, dans Lanaudière, en Estrie, en Mauricie et ailleurs au Québec.

Et ça continue. « Il y en a de plus en plus », affirme le Dr Charles Bernard, président du Collège des médecins, qui dit observer la situation de près.

Après l'esthétique, la médecine familiale

Contrairement à la croyance populaire, le privé n'est plus l'affaire de l'esthétique, de la chirurgie, de l'ophtalmologie ou de la médecine spécialisée. Depuis quelques années, une toute nouvelle classe de cliniques de médecine familiale complètement indépendantes de la RAMQ fait concurrence aux cabinets des omnipraticiens membres du réseau public.

On y offre généralement, en échange de centaines de dollars, un suivi avec un médecin de famille, des rendez-vous d'urgence, des consultations téléphoniques, l'accès à une infirmière et même parfois les services d'autres professionnels, comme des physiothérapeutes ou des nutritionnistes. Le tout sans attente.

C'est le cas de la clinique Privamed, à Boucherville. Ouverte en 2009 par deux omnipraticiens, elle regroupe aujourd'hui une équipe de quatre médecins et de deux infirmières et traite plusieurs milliers de clients.

« Au début, on voulait faire du dépannage et des urgences, mais on a très vite vu que les patients voulaient être suivis par un médecin de famille. Alors on s'est adapté », explique le gestionnaire, Francis Nicloux.

Depuis quelques années, une toute nouvelle classe de cliniques de médecine familiale complètement indépendantes de la RAMQ fait concurrence aux cabinets des omnipraticiens membres du réseau public.

Pour avoir un dossier à la clinique, les patients doivent débourser 110 $ par année. Une urgence de 15 minutes coûte 80 $, un rendez-vous de suivi de 20 minutes, 105 $ et un bilan de santé de 30 minutes, 150 $. Les clients ont aussi accès en tout temps à leur dossier médical sur l'internet. « Les gens apprécient la continuité du service, alors ils mettent cette dépense dans leur budget. »

Malgré les frais, la clinique a eu un départ si fulgurant qu'elle a dû refuser 1500 nouveaux clients l'an dernier. Depuis, deux médecins se sont joints aux fondateurs. D'ici novembre, ils auront chacun 2000 patients. Afin que l'équipe ne soit pas de nouveau saturée, une deuxième succursale ouvrira ses portes à Brossard au cours des prochains mois et embauchera trois médecins et deux infirmières. L'ouverture d'une troisième



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

succursale à Montréal est prévue pour 2014. « On a déjà trouvé tous nos médecins pour Brossard et un pour Montréal. On négocie avec les autres », indique M. Nicloux. Il affirme qu'il n'a aucune difficulté de recrutement.

L'attrait du privé

« Nos médecins cherchent à se consacrer entièrement à la médecine familiale, chose qu'ils ne peuvent pas faire avant des années dans le public », explique le gestionnaire. « Ils sont mieux traités au privé. Ils peuvent travailler plus et ils ont accès à une meilleure technologie », ajoute le fondateur du portail web SantéPrivée.ca, Jason Wright, qui fait de la promotion pour la majorité des centres privés de la province.

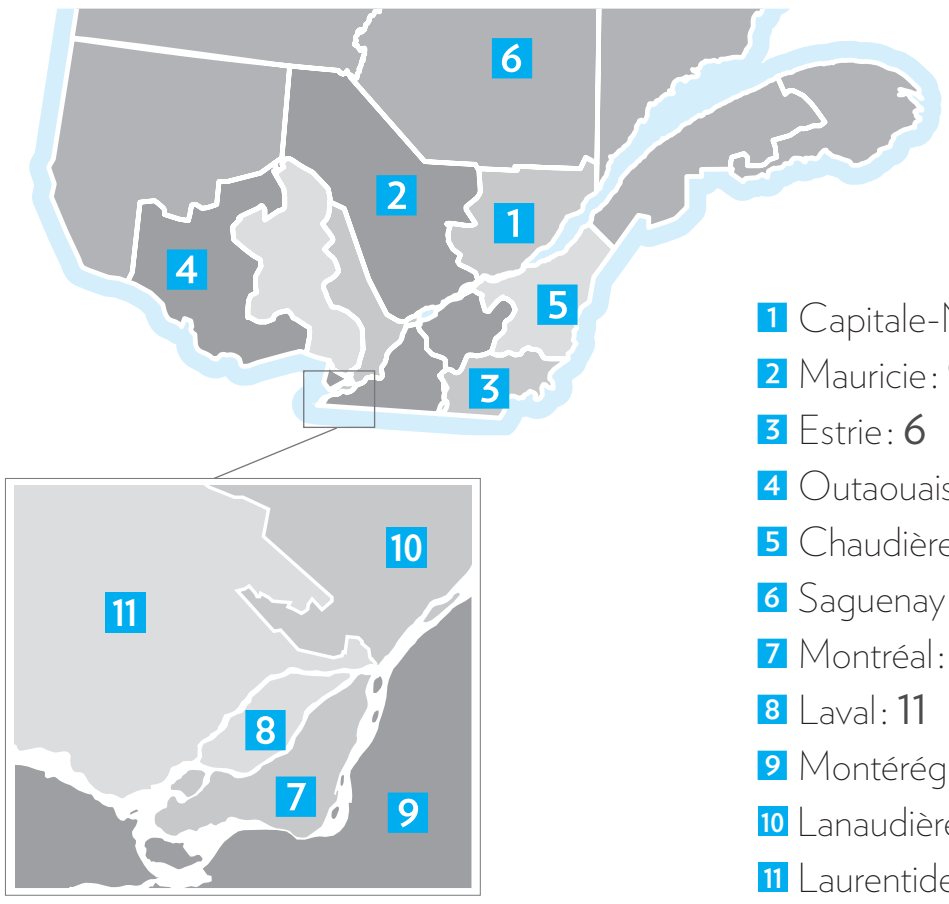
Selon les plus récents chiffres de la RAMQ, un nombre record de 262 médecins – dont 186 omnipraticiens – ont largué le régime public, généralement pour exploiter leur propre clinique ou pour se joindre à celle d'un collègue sans avoir de comptes à rendre à l'État. Ils étaient 60 il y a 10 ans. En décembre, l'ex-directeur de la Santé publique de la Capitale-Nationale en personne a fait le grand saut pour ouvrir une première clinique privée en médecine familiale à Rimouski.

« Tous les médecins ne pourront pas faire ce choix, assure le Dr Bernard. Le marché va finir par se saturer. Ce n'est pas tout le monde qui a les moyens de payer pour se faire soigner. »

Chez les infirmières, 7700 exercent dans le secteur privé, soit 11 % des effectifs de la province, révèle un rapport de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec. Si la majorité travaille dans des agences de placement, certaines optent aussi pour les cliniques privées.

Au ministère de la Santé, on affirme qu'on n'a pas de portrait de la situation. « Le Ministère ne tient pas de registre des cliniques privées, compte tenu justement qu'elles sont privées et que le Ministère coordonne le réseau public. On ne suit pas ce qui se passe au privé et on n'a pas d'évaluation de l'évolution de ces cliniques », explique la porte-parole Stéphanie Ménard.

LES CLINIQUES PRIVÉES AU QUÉBEC



1 Capitale-Nationale : 12
2 Mauricie : 9
3 Estrie : 6
4 Outaouais : 8
5 Chaudière-Appalaches : 5
6 Saguenay : 3
7 Montréal : 67
8 Laval : 11
9 Montérégie : 35
10 Lanaudière : 10
11 Laurentides : 24

Note : La liste des cliniques a été compilée grâce à l'adresse de pratique des médecins non participants à la RAMQ, en date du 18 avril 2013, et contre-vérifiée dans le bottin du Collège des médecins. Il est possible que des cliniques n'y figurent pas si certains médecins travaillent à plus d'un endroit. Les cliniques où travaille plus d'un médecin n'ont été compilées qu'une seule fois. Les laboratoires et les centres médicaux de l'armée canadienne n'ont pas été pris en compte.

Public, privé ou semi-privé ?

Clinique privée

Les cliniques entièrement privées fonctionnent à l'extérieur de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Elles n'acceptent pas la carte soleil. Les patients doivent payer pour recevoir des soins. Ces frais ne sont pas remboursables. Les médecins qui y pratiquent se déclarent comme non participants à la RAMQ. Ils doivent tout de même être inscrits au tableau de leur ordre professionnel.

Clinique semi-privée ou cabinets privés

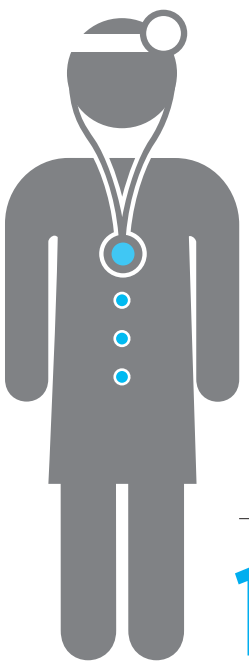
Beaucoup de médecins sont propriétaires de leur cabinet, mais sont aussi participants à la RAMQ. C'est le cas de nombreux médecins de famille, qui se regroupent dans un même bureau, où ils partagent les frais des locaux et du personnel. Toutefois, les patients qui les consultent peuvent présenter leur carte d'assurance maladie afin de recevoir des soins, et les médecins sont rémunérés par la RAMQ. Certains exigent toutefois que les patients acquittent certains frais connexes, ou frais afférents.

Clinique publique

Les cliniques entièrement publiques sont gérées par l'État – par exemple, les CLSC ou les cliniques externes des hôpitaux. Les médecins qui y pratiquent sont rémunérés par la RAMQ et les patients n'ont pas à débourser d'argent pour les consulter.

— Gabrielle Duchaine

QUELQUES CHIFFRES

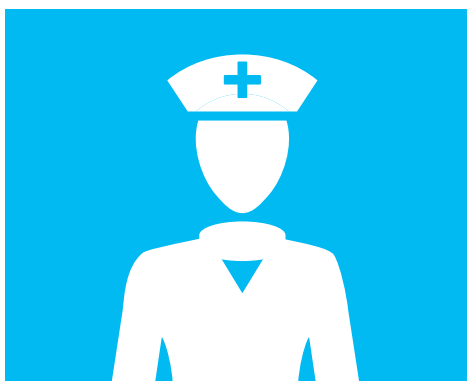


262 médecins non participants à la RAMQ en date du 18 avril 2013

76 médecins spécialistes non participants à la RAMQ

186 omnipraticiens non participants à la RAMQ, contre 18 en 2001

18 496 médecins pratiquent au Québec, dont 9098 médecins de famille



7700 infirmières exercent dans le secteur privé, sur un total de 7200

Une progression qui crée des remous

La hausse du nombre de cliniques privées fait des vagues au Québec. Le groupe Médecins québécois pour un régime public dénonce un drainage des ressources qui nuit aux patients, et le Collège des médecins affirme qu'il surveille la situation de très près.

« Ces médecins travaillent complètement hors du réseau, alors ça complexifie la coordination des soins. La communication entre les différentes lignes est essentielle, surtout pour les patients », affirme la Dre Camille Gérin, vice-présidente du groupe Médecins québécois pour un régime public.

« Il faut se poser des questions afin de comprendre pourquoi autant de médecins décident de bouder le public. C'est un symptôme de l'état de notre système de santé, ajoute-t-elle. Évidemment, une des raisons majeures est l'appât du gain, les opportunités d'affaires rendues possibles par le sous-financement et le mal financement de notre système public. [...] Et on ne fait qu'entretenir et aggraver le problème avec cet exode de médecins vers la pratique de non-participant. »

Au Collège des médecins, on voit aussi cette migration d'un mauvais œil. « Ça nous préoccupe au plus haut point. On a toujours donné notre appui au régime public. Mais en même temps, on ne peut pas empêcher les médecins de faire le saut », affirme le Dr Charles Bernard, président du Collège.

Francis Nicloux, gestionnaire d'une (et de bientôt trois) clinique privée de la région de Montréal, voit les choses autrement. « On fait notre part, nous aussi. Quand nos médecins prennent chacun 2000 patients, ils allègent le réseau. » Selon lui, le privé est une solution de rechange qu'il faut envisager dans l'organisation des soins. « Je sais que le privé est controversé, mais il faut pousser la réflexion plus loin. »

Un autre élément qui tracasse les détracteurs du privé : de plus en plus de cliniques appartiennent à des entrepreneurs qui ne sont pas des médecins et qui n'ont parfois même rien à voir avec le milieu de la santé au Québec.

Par exemple, l'an dernier, le distributeur pharmaceutique McKesson, propriétaire des enseignes Proxim, a racheté et rouvert, sous un autre nom, les cliniques MedSync situées à Laval, Greenfield Park, Châteauguay et Montréal. Ce n'est pas un cas unique.

« Ce sont de véritables pratiques d'affaires qui recherchent des profits. Les cliniques ne regroupent plus seulement des médecins, mais aussi d'autres professionnels pour qui l'accès est difficile dans le public. Encore une fois, c'est le patient qui en souffre », note la Dre Gérin.

Le Dr Charles Bernard en remet. « Ils sont en train d'essayer d'envahir le monde médical. Ils ouvrent des cliniques et tentent ensuite de recruter des médecins. Je ne sais pas ce que ça va donner. »

— Gabrielle Duchaine

ACTUALITÉS

Le mépris des institutions



YVES BOISVERT
CHRONIQUE

Quand on a voulu examiner les excès de la police de Toronto lors du G20, on a nommé un juge à la retraite parmi les plus respectés dans la province.

Quand le gouvernement du Québec a décidé d'examiner la crise étudiante, il a nommé un ancien ministre péquiste, une ex-présidente de la CSN et un juge retraité.

Ah, tous de bonnes gens! Serge Ménard, dont j'ai souvent vanté les mérites ici, est un juriste admirable et un des hommes les plus qualifiés pour enquêter sur la police. Mais dans cette tâche hautement explosive politiquement, comment un ancien ministre du Parti québécois, ex-collègue de Pauline Marois, peut-il présider un comité qui étudiera les agissements de ses anciens adversaires politiques? Un minimum d'apparence d'impartialité aurait été appréciée...

Quant à Claudette Carbonneau, elle a bien mérité de la patrie. Vraiment. Mais elle s'est prononcée publiquement sur le sujet, pour critiquer le gouvernement Charest. Et on veut que les ministres de ce cabinet s'en aillent témoigner devant elle?

Comment un ancien ministre du Parti québécois, ex-collègue de Pauline Marois, peut-il présider un comité qui étudiera les agissements de ses anciens adversaires politiques?

En février 2012, Claudette Carbonneau écrit au courrier des lecteurs de *La Presse* pour dénoncer le cynisme du gouvernement Charest.

En 2010, en effet, le gouvernement libéral avait convoqué un peu tout le monde pour réfléchir, supposément, sur le financement des universités. Quelques mois plus tard, il décrétait les hausses de droits de scolarité que l'on sait.

L'ancienne présidente de la CSN était outrée et l'a dit clairement, avant même que le «printemps» étudiant ne fleurisse.

Le mois suivant, toujours au sujet du conflit étudiant, Mme Carbonneau a écrit dans *La Presse* qu'il «faut être aveugle pour ne pas voir l'impasse et le gâchis qui pointent à l'horizon».

Il n'y a rien d'inconvenant dans cette prise de position, largement répandue même auprès de ceux qui étaient en faveur de la hausse des droits. Là n'est pas la question. Simplement, un décideur doit être impartial.

Or voilà qu'un an plus tard, le ministre de la Sécurité publique, Stéphane Bergeron, la nomme au sein de ce comité spécial de trois personnes chargé d'examiner les dérapages de ce printemps.

Spécial, en effet!

■■■

Ce comité n'étudiera pas vraiment le travail de la police, au fait. Il devra «analyser les circonstances» entourant les manifestations. Il devra aussi «déterminer les facteurs qui ont contribué à la détérioration du climat social».

Je ne sais pas pourquoi, mais y a quelque chose qui me dit qu'un des «facteurs» sera l'attitude du gouvernement libéral...

Le ministre, le jour de l'annonce de la formation de son comité d'examen, ne s'est pas privé pour dénoncer le refus de négocier du gouvernement libéral.

Opinion politique fort légitime. Mais il ne s'agit pas ici d'un débat à l'Assemblée nationale. Il s'agit de l'annonce d'un comité d'examen censé être indépendant.

Raté, raté, raté.

J'avoue être fort étonné, dans ce contexte, de voir l'ancien juge de la Cour du Québec Bernard Grenier prêter le prestige de sa fonction et sa réputation à un tel exercice.

■■■

On a dénoncé le fait que cet examen ne sera pas public. Ce n'est pas absolument nécessaire. On n'est pas obligé de transformer le Québec en festival des commissions d'enquête. Dès qu'une commission siège en public, il faut protéger quiconque peut y être nommé.

La procédure devient lourde, les coûts énormes, puisqu'il faut souvent payer les honoraires des avocats des employés de l'État. Il faut réserver cette machinerie aux cas les plus urgents – Charbonneau, disons!

Le juge John Morden, qui a enquêté sur la surveillance des agissements de la police de Toronto autour du G20, a siégé essentiellement en privé, sans pouvoir de contrainte. Ses conclusions, sur plus de 400 pages très critiques, n'en étaient pas moins crédibles. Pourquoi? Parce que c'était lui!

On a vu d'autres modèles. La commission sur l'industrie de la construction, dans les années 70, était présidée par un juge (Robert Cliche), un représentant des patrons (Brian Mulroney) et un représentant des syndicats (Guy Chevrette). Ainsi une forme d'équilibre, typique du droit du travail, régnait.

À quoi servira un rapport qui est mis en doute avant la première journée de travail du comité? Même politiquement, c'est nul.

Que dirait-on d'un comité fédéral sur le pétrole des sables bitumineux auquel siégeraient un ancien ministre conservateur et un ancien président de l'association pétrolière?

On dirait la même chose: ce gouvernement ne respecte ni l'intelligence des citoyens ni les institutions.

pour joindre notre chroniqueur:
yboisvert@lapresse.ca

Commission sur le printemps étudiant Les commissaires silencieux

QUÉBEC — Alors que la commission d'examen sur le printemps érable est critiquée autant par les policiers que par les associations étudiantes et l'opposition, ses commissaires se réuniront bientôt pour la première fois. Ses trois commissaires, Claudette Carbonneau, Bernard Grenier et Serge Ménard, disent ne pas vouloir donner d'interview avant cette rencontre. Questionnés par *La Presse*, ils n'ont pas voulu défendre le mandat controversé qu'on leur a confié, qui ne comprend pas de pouvoir de contrainte des témoins et qui se déroule à huis clos. Mme Carbonneau et Me Grenier ne veulent pas dire s'ils sont à l'aise avec le mandat. «Il faut d'abord que nous discutions ensemble. Laissez-nous le temps! On ne fera aucune déclaration avant. Après, on va dire ce qu'on a à dire», ajoute Mme Carbonneau. Ils ne veulent pas non plus confirmer qu'ils connaissaient précisément le mandat de la commission d'examen lorsqu'ils l'ont accepté. Comme la Fraternité des policiers et policières de Montréal, le Parti libéral du Québec a indiqué qu'il boycotterait l'exercice.

— Paul Journet

{ demandez à harry

Q Je vois beaucoup de vêtements de couleur vive. Comment bien les porter?

R: Nous sommes ravis de constater que bon nombre d'hommes intègrent ces temps-ci les couleurs vives à leurs tenues. Quand on le fait avec goût, cela démontre une bonne confiance en soi et un grand raffinement. C'est une question d'harmonisation.

Commençons simplement par apposer un vêtement ou un accessoire coloré sur un fond neutre comme le noir, le blanc, le marine ou le havane. On peut, par exemple, assortir un pantalon rouge éclatant ou vert vif à un blazer marine et à une chemise ou un polo de teinte neutre. On peut aussi jumeler un polo de couleur vive à un jean ou un short de ton plus sobre.

Le même principe s'applique aux complets. L'ajout d'une cravate ou d'une chemise habillée vivement colorée s'avère une excellente façon de raviver l'allure d'un costume marine, havane, noir ou gris. L'homme qui fait un tel choix n'a rien d'ordinaire ni de prévisible – même s'il s'en tient aux règles de base.



HARRY ROSEN
HARRYROSEN.COM
LES COURS MONT-ROYAL 514.284.3315 • CENTRE ROCKLAND 514.735.6227

COMMISSION CHARBONNEAU

Cloutier admet avoir menti

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

La crédibilité de l'organisateur politique Gilles Cloutier a été durement attaquée, hier, devant la commission Charbonneau, après que celui-ci a admis avoir menti lors de son témoignage. Plusieurs incohérences ont également été soulevées dans le reste de son témoignage.

Gilles Cloutier s'est présenté à la Commission ébranlé, hier matin, en demandant à rectifier une affirmation faite le 2 mai dernier. Il avait alors répondu être propriétaire de la maison de 11 chambres que Roche louait à des élus, dans Charlevoix. Il précisait l'avoir achetée au début des années 2000 pour 200 000$. Or, il admet aujourd'hui qu'il n'en était que locataire. « J'ai faussé la Commission », a-t-il dit.

Cloutier soutient qu'il a menti par « orgueil mal placé », car il a toujours dit à ses proches qu'il était propriétaire de la maison. Comme il n'a pas été confronté par les enquêteurs de la Commission sur ce point, il a répété ce mensonge lors de son témoignage.



PHOTO LA PRESSE, IMAGE TIRÉE D'UNE VIDÉO

Gilles Cloutier a admis qu'il avait menti en affirmant qu'il était propriétaire de la maison qu'il louait à Charlevoix.

Crédibilité malmenée

Ces aveux ont marqué le début d'une longue et pénible journée pour Gilles Cloutier, qui a dû répondre de plusieurs incohérences dans son témoignage. Sa version concernant l'obtention du contrat pour une usine de filtration à Saint-Stanislas-de-Kostka a été mise à mal par l'avocat du Parti libéral du Québec, Me Michel Décary.

Gilles Cloutier a admis que son ancien employeur, la firme de génie Roche, n'avait pas obtenu le contrat par l'entremise d'un comité de sélection. Or, il avait pourtant pris soin d'expliquer à la Commission, il y a deux semaines, qu'il a expliqué au maire de la municipalité comment truquer des grilles d'évaluation pour favoriser son entreprise.

De plus, Me Décary a mis en doute l'épisode au Centre Bell, où Gilles Cloutier affirme avoir présenté l'ancien joueur de hockey Jean Béliveau au maire de Saint-Stanislas-de-Kostka. Le témoin avait situé cet événement tout juste après une autre sortie sportive au Stade olympique. Mais voilà, le match des Expos a eu lieu le 22 avril 2003, alors que le Canadien avait été éliminé trois semaines plus tôt.

Cloutier soutient qu'il a menti par « orgueil mal placé », car il a toujours dit à ses proches qu'il était propriétaire de la maison que Roche louait à des élus à Charlevoix.

Autre incohérence : Gilles Cloutier a affirmé qu'il a fait pression sur l'ex-ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier, pour que celui-ci accorde une subvention de 11 millions — ce qu'il avait fait quelques mois plus tard.

Me Décary a toutefois présenté à la commission Charbonneau une lettre signée du 19 février 2003 démontrant que la subvention avait été confirmée par un certain André Boisclair, ex-ministre péquiste. Jean-Marc Fournier est devenu ministre seulement quelques mois plus tard, après l'élection du gouvernement libéral en avril 2003. Les documents démontrent également que Roche avait déjà été désignée pour ce contrat.

L'avocate du Parti québécois, Estelle Tremblay, a elle aussi tenté de faire admettre à Gilles Cloutier qu'il avait menti à d'autres moments de son témoignage. Elle a soutenu que le cocktail de financement qu'il prétend avoir organisé pour l'ex-députée Lucie Papineau n'a jamais eu lieu. Elle a aussi contesté la demande de 100 000$ que Cloutier affirme avoir reçue d'un ami de l'ex-ministre Guy Chevrette, estimant qu'il avait plutôt inventé cette histoire pour extorquer de l'argent à Roche.

Me Tremblay a également demandé à Cloutier s'il souffrait d'une maladie qui pouvait affecter sa mémoire. « Je suis gravement malade, mais ça n'affecte pas ma mémoire », a-t-il répondu.

Gilles Cloutier a également dû expliquer comment il pouvait conduire une luxueuse Mercedes 2012 après avoir fait faillite. Il a affirmé qu'il en avait payé une partie comptant et qu'un neveu lui finance le reste du coût d'achat.

Ce n'est pas la première fois qu'un témoin admet avoir induit la Commission en erreur et que sa crédibilité est durement mise à l'épreuve. En début d'année, Martin Dumont avait dû revenir sur plusieurs inexactitudes dans son témoignage.

Interdit de publication rejeté

Par ailleurs, la commission Charbonneau a finalement décidé de rejeter la demande du Directeur des poursuites criminelles et pénales visant à imposer un interdit de publication sur le témoignage du directeur général de Laval, Gaétan Turbide, qui doit débuter aujourd'hui. Dans une solution de compromis pour éviter que tous les témoignages qui aborderont le sujet durant l'enquête publique ne soient frappés d'une ordonnance de non-publication, les médias devront toutefois retirer éventuellement leurs reportages avant le procès des 37 accusés pour éviter de faire dérailler les procédures. Cette décision pourrait toutefois être contestée en Cour supérieure.

TRÉPANIER ÉTAIT UN « RAMASSEUR D'ARGENT »

Bernard Trépanier gardait une partie des fonds récoltés pour le financement des campagnes électorales, selon Gilles Cloutier. Tous deux organisateurs politiques, ils étaient de farouches rivaux, qui s'affrontaient en campagne électorale. « J'aimais pas la façon que M. Trépanier agissait. Il se disait organisateur, mais c'était un ramasseur d'argent. Quand il avait des sous, il en gardait. Il en donnait un pourcentage, mais il gardait la balance », a dénoncé Gilles Cloutier. Le témoin affirme en avoir fait l'expérience lorsqu'il a travaillé au sein du même comité électoral – sans mentionner la date ou le parti concerné.

— Pierre-André Normandin

CLOUTIER AFFIRME QUE DUCHESNEAU LE VOULAIT

L'organisateur politique Gilles Cloutier a de nouveau pris la classe politique par surprise, hier, en affirmant cette fois que le député caquiste Jacques Duchesneau aurait voulu l'embaucher pour briguer une seconde fois la mairie de Montréal. Lors de son témoignage devant la commission Charbonneau, Gilles Cloutier dit avoir soupé avec Duchesneau peu après sa défaite de 1998. « Il parlait de se représenter. Je lui ai expliqué comment j'organisais les élections et il était prêt à me prendre. Il a changé d'idée avec le temps », a dit Cloutier. Jacques Duchesneau a rapidement démenti cette affirmation, disant n'avoir aucun souvenir d'une telle rencontre.

— Pierre-André Normandin

Enveloppe offerte par Vaillancourt **Vincent Auclair s'était confié dès 2010, dit un ex-chef de cabinet**

QUÉBEC — Selon l'ancien chef de cabinet de Jean Charest, Daniel Gagnier, le député Vincent Auclair a déjà confié qu'il avait pris l'enveloppe d'argent que lui avait offert Gilles Vaillancourt lors de l'élection partielle de 2002, mais qu'il l'a vite retournée au maire de Laval. En marge des reportages qui avaient révélé que M. Vaillancourt avait offert de l'argent à l'ancien ministre péquiste Serge Ménard et à Vincent Auclair, candidat libéral dans Vimont, le député avait expliqué à des collègues, en 2010, les détails des faits rapportés par Radio-Canada. « C'était pas mal confus, ses explications. La version que j'avais entendue, c'est qu'il l'avait pris [l'argent], sans le prendre. Ce n'était pas clair », observe Daniel Gagnier, ancien bras droit de M. Charest. M. Gagnier n'était pas présent à la rencontre de 2010, au cours de laquelle M. Auclair s'était expliqué auprès d'une poignée de collègues députés, « les officiers parlementaires » – « nous [du cabinet], on l'avait appris de seconde main », résume M. Gagnier. Ces souvenirs ne sont toutefois pas corroborés par le leader parlementaire libéral de l'époque, Jean-Marc Fournier. « M. Fournier a appris qu'il avait pris et retourné l'argent dans les médias aujourd'hui », a soutenu hier son attaché de presse, Daniel Desharnais.

— Denis Lessard

À CE PRIX-LÀ, LE LUXE DEVIENT LA NORME.

Concessionnaires BMW de Montréal
bmwmontreal.ca
Le plaisir de conduire.MD

ENTRETIEN RÉGULIER SANS FRAIS 4 ANS 80 000 KM†

BMW X3 xDrive 28i 2013
1,9 %* Taux de financement et à la location jusqu'à 48 mois.
535 $* Mensualités à la location. Montant dû à la livraison 3 247 $ et dépôt de sécurité 604 $.
45 162 $** Prix de vente

BMW X1 xDrive 28i 2013
1,9 %* Taux de financement et à la location jusqu'à 48 mois.
429 $* Mensualités à la location. Montant dû à la livraison 3 141 $ et dépôt de sécurité 484 $.
38 112 $** Prix de vente



BMW X3 et X1 2012 illustrés.

ESSAI ROUTIER GRATUIT 1-855-BMW-6782 testbmw.ca

JUSQU'AU 31 MAI.

BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon Ouest
514.731.7871

BMW Laval
2450, boul. Chomedey
450.682.1212
514.990.2269

Park Avenue BMW
8400, boul. Taschereau Ouest
450.445.4555
514.875.4415

BMW Sainte-Julie
1633, boul. Armand-Frappier
450.922.1633
514.875.4400

Hamel BMW
620, boul. de la Seigneurie Ouest
450.437.5050

BMW West Island
2000, aut. Transcanadienne Sud
514.683.2000

Modèles européens montrés. Certaines options peuvent ne pas être offertes au Canada. **Offre à l'achat : le prix de vente est de 38 112 $/45 162 $, ce qui inclut le PDSF (36 900 $/42 450 $), le transport et l'inspection de prélivraison (2 095 $), la taxe sur la climatisation (100 $), la taxe de gestion des pneus (12 $), les frais d'administration du concessionnaire (jusqu'à 459 $) et le rabais BMW Canada. Taxes et immatriculation en sus. *Taux de financement et à la location offerts par Services financiers BMW, sur approbation du crédit, uniquement pour les modèles de base BMW X1 xDrive 28i 2013/BMW X3 xDrive 28i 2013. Par exemple, pour 40 000 $, à un taux de financement de 1,9 % sur 48 versements mensuels égaux de 866 $, le coût d'emprunt est de 1 570,89 $ et l'obligation totale est de 41 170,89 $ (taxes en sus). Offre à la location : 36 900 $/42 450 $ sur 48 mois à un taux d'intérêt annuel de 1,9 %, avec un acompte de 0 $, pour des mensualités de 429 $/535 $. Un montant de 3 624 $/3 851 $ est exigé à la signature du contrat de location, ce qui inclut la première mensualité, un dépôt de garantie équivalant à une mensualité, le transport et l'inspection de prélivraison, la taxe sur la climatisation, les frais d'administration du concessionnaire, la taxe sur la gestion des pneus et les services PPSA. Taxes et immatriculation en sus et payables à la signature. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 17 343 $/19 103 $. L'obligation locative totale est de 23 283,27 $/28 387,55 $. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. Le kilométrage annuel alloué est de 16 000 km; 0,15 $ du kilomètre excédentaire. Le concessionnaire peut décider d'un prix au particulier et exiger des frais d'administration qui peuvent modifier le prix du véhicule. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Cette offre d'une durée limitée est sujette à la disponibilité et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 31 mai 2013. †Les véhicules BMW 2013 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien aux périodes recommandées sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails. © 2013 BMW Canada Inc. « BMW », le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

ACTUALITÉS

Enquêtes et vérifications, deux missions distinctes

Ces deux sections de l'UPAC ne se parlent pas, selon le ministre Stéphane Bédard

DENIS LESSARD

QUÉBEC — À l'Unité permanente anticorruption (UPAC), les responsables des enquêtes ne communiquent pas avec ceux qui vérifient l'intégrité des entreprises en vertu de la nouvelle « loi 1 » du gouvernement Marois.

Selon Stéphane Bédard, responsable de l'application de cette loi, « la section vérification ne sait pas ce que fait la section enquête à l'UPAC. Une vérifie les contrats publics, l'autre fait du travail de perquisition et d'enquête. Ces deux-là ne se parlent pas pour éviter que les enquêtes ne viennent contaminer la vérification », a expliqué hier le président du Conseil du Trésor à la radio de Radio-Canada. Il n'a pas accepté d'autres entrevues.

La Presse a révélé hier que Guy Jobin, président de la firme LUQS, accusé la semaine dernière dans la brochette des interventions de l'UPAC, avait pourtant eu, le 19 avril, le feu vert de l'Autorité des marchés financiers au terme d'une enquête d'intégrité menée conjointement avec l'UPAC.

Selon M. Bédard, il ne faut pas s'inquiéter, car une autorisation peut toujours être retirée – ce fut le cas pour la firme de M. Jobin.

Il n'a pas pris contact avec l'UPAC après cette bévue. « Ce qu'on a vérifié, c'est si les outils qu'on leur donne sont les bons. On m'a dit oui. L'important est qu'on a maintenant les outils pour discarter les mauvais joueurs, ce qu'on n'avait pas avant. Si cela avait été comme avant, il aurait fallu attendre qu'ils soient reconnus coupables, cela aurait pris deux, trois, quatre, cinq ans, et ils auraient pu avoir des contrats normalement », a expliqué Me Bédard.

D'autres perquisitions

Pourtant, l'intérêt des policiers pour Guy Jobin ne date pas d'hier. Une autre de ses entreprises, ÉquiLUQS, avait fait l'objet d'une perquisition en novembre dernier par l'UPAC. ÉquiLUQS se spécialise dans le génie-conseil, alors que LUQS met en marché un logiciel d'évaluation de coûts pour l'industrie de la construction. Selon des informations obtenues par *La Presse*, des représentants de l'UPAC avaient aussi interrogé M. Jobin dans la cadre de leurs enquêtes.

La loi 1, sur « l'intégrité en matière de contrats publics », prévoit un pouvoir de refuser une autorisation à une entreprise qui « ne satisfait pas aux exigences élevées d'intégrité auxquelles le public est en droit de s'attendre ».

CHEVROLET

FAITES PLUS DE MILLES

OBTENEZ JUSQU'À 3000[1] MILLES DE RÉCOMPENSE AIR MILES[md]
+ 0 %[2] JUSQU'À 84 MOIS SUR CERTAINS MODÈLES
+ 1000 $[3] DE RABAIS LOYAUTÉ SUR CERTAINS MODÈLES

SONIC LS berline
ACHETEZ À 68 $[4] AUX DEUX SEMAINES
0 $ DE COMPTANT
0 % PENDANT 84 MOIS
PRIX À L'ACHAT 12 395 $
INCLUANT 2 750 $ DE RABAIS AU FINANCEMENT À L'ACHAT
OU OBTENEZ 1500 $[5] DE RABAIS
À L'ACHAT AU COMPTANT SUR LES MODÈLES LS 1SB ET PLUS
MODÈLE 5 PORTES LTZ ILLUSTRÉ
+ 1000[1] MILLES DE RÉCOMPENSE AIR MILES[md]
COMPREND LE TRANSPORT

LES PLUS PETITS VERSEMENTS DE L'INDUSTRIE

CRUZE LS
ACHETEZ À 78 $[4] AUX DEUX SEMAINES
0 $ DE COMPTANT
0 % PENDANT 84 MOIS
PRIX À L'ACHAT 14 145 $
INCLUANT 2 250 $ DE RABAIS AU FINANCEMENT À L'ACHAT
OU OBTENEZ 1500 $[5] DE RABAIS
À L'ACHAT AU COMPTANT SUR LES MODÈLES LS 1SB ET PLUS
MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ
+ 1000[1] MILLES DE RÉCOMPENSE AIR MILES[md]
COMPREND LE TRANSPORT

TRAX LS
LOUEZ À 229 $[6] /MOIS
1999 $ DE COMPTANT
LOCATION 60 MOIS
MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ
+ 1000[1] MILLES DE RÉCOMPENSE AIR MILES[md]
COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION

EQUINOX LS
ACHETEZ À 154 $[4] AUX DEUX SEMAINES
0 $ DE COMPTANT
0 % PENDANT 84 MOIS
PRIX À L'ACHAT 27 999 $
OU OBTENEZ 1000 $[5] DE RABAIS
SUR UN MODÈLE 1LT ET PLUS
MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ
+ 1000[1] MILLES DE RÉCOMPENSE AIR MILES[md]
COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION

SILVERADO 1500
Édition Cheyenne – Cabine allongée 2x4
ACHETEZ À 151 $[4] AUX DEUX SEMAINES
0 $ DE COMPTANT
0,99 % PENDANT 84 MOIS (TAUX EFFECTIF DE 2,67 %)
PRIX À L'ACHAT 26 559 $
INCLUT 7 500 $[7] DE RABAIS
MODÈLE LTZ ILLUSTRÉ
+ 1000[1] MILLES DE RÉCOMPENSE AIR MILES[md]
ou jusqu'à 9000 $[7] de rabais au comptant
COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION

FAITES DE L'AIR! Jusqu'à 1 500 $ de remise additionnelle*

POUR GARANTIR NOTRE QUALITÉ, NOUS LA COUVRONS AVEC UNE GARANTIE DU GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 160 000 KM/5 ANS* SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ.
*Demandez au concessionnaire les détails de la garantie limitée.

CONTACTERCHEVROLET.CA

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2013 neufs suivants : Cruze (1PJ69/1SA), Sonic (1JU69/1SA), Trax (1JU76/1SA), Equinox (1LF26/1SA) et Silverado (CC10753/1SF). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Transport (1 550 $ pour Cruze, Sonic, Trax et Equinox, et 1 600 $ pour Silverado) et taxe de climatisation (100 $, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. 1. Valide uniquement dans les établissements GM participants au Canada. Offre destinée aux particuliers seulement. Le nombre de milles de récompense AIR MILES[md] offerts varie de 750 à 3 000, selon le véhicule choisi. L'offre est non monnayable et ne peut être jumelée à certaines autres promotions d'AIR MILES. L'offre prend fin le 2 juillet 2013. Veuillez prévoir de quatre à six semaines après la fin de l'offre pour que les milles de récompense soient déposés dans votre compte d'adhérent AIR MILES[md]. Pour que les milles de récompense soient déposés dans le solde de votre choix, vous devez veiller à établir vos préférences en matière de solde (solde Argent AIR MILES[md] ou solde Rêves AIR MILES[md]) avant de procéder à la transaction d'achat admissible. [MD/MC] Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., utilisée sous licence par Loyalty0ne, Inc. et par la General Motors du Canada Limitée. 2. Financement à l'achat de 0 % pour un terme allant jusqu'à 84 mois offert sur les modèles Cruze LS 1SA, Sonic LS 1SA et Equinox LS ; jusqu'à 72 mois sur les modèles Cruze (non-LS 1SA), Sonic (non-LS 1SA), Equinox (non-LS) et Silverado. Financement à la location de 0 % pour un terme allant jusqu'à 60 mois offert sur les modèles Cruze LS 1SA et Sonic LS 1SA berline; jusqu'à 36 mois sur les modèles Cruze (non-LS 1SA) et Sonic (non-LS 1SA). 3. Offre en vigueur jusqu'au 2 juillet 2013 uniquement et s'adressant aux particuliers résidant au Canada. Les propriétaires ou locataires actuels d'une Chevrolet Aveo, Cobalt, Cavalier, Optra, Saturn Ion, Astra ou Série S recevront 1 000 $ de rabais à l'achat, la location ou la commande à l'usine d'un véhicule admissible neuf, soit une Chevrolet Sonic ou Cruze 2013. Les propriétaires ou locataires actuels d'un Chevrolet Equinox, Tracker ou Saturn Vue recevront 1 000 $ de rabais à l'achat, la location ou la commande à l'usine d'un véhicule admissible neuf, soit un Chevrolet Equinox 2013. Limite d'un (1) seul rabais par véhicule admissible vendu. Cette offre est transférable à un membre de la famille immédiate habitant à la même adresse (preuve exigée). L'offre n'est pas monnayable et ne peut être combinée avec certaines autres offres incitatives portant sur les véhicules GM. Le rabais de 1 000 $ comprend les taxes applicables (TPS/TVH/TVQ/TVP, selon la province). Dans le cadre de la transaction, le concessionnaire demandera des preuves d'immatriculation ou d'assurance des véhicules dont le client est déjà propriétaire. Nul là où la loi l'interdit. D'autres conditions et restrictions s'appliquent. 4. Prix à l'achat de 12 395 $ pour Sonic (incluant 2 750 $ de rabais au financement à l'achat), 14 145 $ pour Cruze (incluant 2 250 $ de rabais au financement à l'achat), 27 999 $ pour Equinox et 26 559 $ pour Silverado. Total de 182 paiements effectués aux deux semaines, basés sur un financement à l'achat de 84 mois à un taux de 0 % pour Sonic, Cruze et Equinox, et à un taux de 0,99 % pour Silverado (taux effectif de 2,67 %). Sur approbation de crédit des Services de financement auto TD, de la Banque Scotia[MD] ou de RBC Banque Royale[MD]. Exemple : basé sur un financement de 27 999 $ à un taux annuel de 0 %, le paiement aux deux semaines est de 154 $ pour 84 mois. Le coût d'emprunt est de 0 $, et l'obligation totale est de 27 999 $. 5. Le rabais de 1 000 $ (taxes en sus) est un crédit offert au concessionnaire par le fabricant sur les modèles Chevrolet Equinox 2013 1LT, 2LT et LTZ et est destiné aux particuliers seulement. Le rabais non cumulable est un crédit de livraison de 1 500 $ (avant les taxes) offert au concessionnaire par le fabricant sur les modèles Chevrolet 2013 suivants : Sonic LS 1SB, LT et LTZ, et Cruze LS 1SB, LT, LTZ et ECO. Le rabais non cumulable s'applique uniquement à l'achat au comptant d'un véhicule neuf ou de démonstration. En optant pour la location ou le financement à l'achat, les clients renoncent aux rabais et offres incitatives, ce qui entraînera l'augmentation du taux d'intérêt applicable. Détails chez votre concessionnaire. L'offre prend fin le 2 juillet 2013. 6. Prix à l'achat de 19 995 $ pour Trax. Paiements mensuels basés sur une location de 60 mois, à un taux de 3,9 %. Sur approbation de crédit de la Financière GM. Limite annuelle de 20 000 km ; 0,16 $ par kilomètre excédentaire. Certaines conditions s'appliquent. 7. Le rabais de 7 500 $ (taxes en sus) est un crédit offert au concessionnaire par le fabricant sur le Chevrolet Silverado 2013 C/K poids léger à cabine allongée et est destiné aux particuliers seulement. Le rabais non cumulable est un crédit de livraison (avant les taxes) offert au concessionnaire par le fabricant sur les modèles 2013 suivants : Silverado 1500 à cabine classique (1 200 $), Silverado 1500 à cabine allongée (1 500 $) et Silverado 1500 à cabine multiplace (2 000 $). Le rabais non cumulable s'applique uniquement à l'achat au comptant d'un véhicule neuf ou de démonstration. En optant pour la location ou le financement à l'achat, les clients renoncent aux rabais et aux offres incitatives, ce qui entraînera l'augmentation du taux d'intérêt applicable. L'offre prend fin le 2 juillet 2013. * La remise de 600 $ à 1 500 $ est applicable à l'achat ou à la location d'un véhicule de l'année-modèle 2008 à 2013 en échange d'un véhicule de l'année-modèle 1998 ou antérieurs. Une initiative de l'AQLPA soutenue par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du Fonds vert. Pour plus d'information, visitez le site www.faitesdelair.org. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAB Québec (excluant la région de Gatineau-Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres et ces programmes pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.**

Conseil interprofessionnel du Québec

Des propos « inadmissibles » sur Twitter

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Dans une démarche exceptionnelle, une commission parlementaire reproche au Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ), un organisme qui conseille le gouvernement, d'avoir violé sa neutralité politique. Il a tenu des propos partisans « inadmissibles » sur Twitter, accusent des élus.

Le 8 mai dernier, le CIQ a envoyé un message sur Twitter pour accuser les libéraux de bloquer l'étude du projet de loi 17 modifiant le Code des professions en matière de justice disciplinaire. « Reprise de commission parlementaire PL 17 sur la justice disciplinaire. @LiberalQuebec poursuivra-t-il son obstruction ? », a écrit le CIQ.

Le président de la commission des institutions, le député péquiste Luc Ferland, a répliqué par lettre au président du CIQ, François Renaud. « Il est inadmissible que de tels propos partisans soient tenus par un organisme qui devrait faire preuve de neutralité politique », écrit-il.

Deux députés libéraux, Christine St-Pierre et Gilles Ouimet, ont aussi signalé les propos « déplacés » du CIQ sur Twitter.

Le CIQ juge que son intervention a été mal interprétée. « Je prends bonne note de l'inconfort de la Commission. Notre seul parti pris est envers la protection du public, qui est la mission des 44 ordres que nous représentons », écrit François Renaud.

ÉLECTION PARTIELLE AU LABRADOR

Le PLC l'emporte haut la main

JOËL-DENIS BELLAVANCE

La promesse d'un retour au cabinet du candidat conservateur Peter Penashue n'a pas convaincu les électeurs de la circonscription de Labrador de lui accorder un nouveau mandat.

L'ancien ministre des Affaires intergouvernementales, qui a démissionné de la Chambre des communes en mars après avoir admis qu'il avait reçu des dons illégaux d'entreprises aux élections générales de mai 2011, a mordu la poussière de manière spectaculaire, hier soir, aux mains de la candidate libérale Yvonne Jones.

Au terme d'une soirée électorale qui a laissé peu de place au suspense, Mme Jones a remporté la victoire avec quelque 51 % des suffrages, loin devant M. Penashue, qui a obtenu à peine 29 % des voix exprimées.

Le candidat du Nouveau Parti démocratique, Harry Borlase, a pour sa part dû se contenter d'environ 20 %, même si le chef néo-démocrate Thomas Mulcair s'est rendu à deux reprises dans la circonscription, un bastion libéral depuis plusieurs décennies. Le taux de participation a frisé les 55 %, ce qui est relativement élevé durant une élection partielle.

Le PCC perd son seul siège

La victoire de Mme Jones, que tous les sondages publiés au cours des dernières semaines annonçaient, privera les conservateurs de Stephen Harper du seul siège qu'ils détenaient dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador. Au dernier scrutin, M. Penashue avait remporté la victoire avec seulement 79 voix d'avance sur son adversaire libéral Todd Russell et il avait fait son entrée au Conseil des ministres dès son élection.

« Je suis extrêmement fier d'Yvonne Jones et je la félicite sans réserve pour cette victoire. […] Aujourd'hui, nous avons démontré que notre message d'espoir et de travail acharné trouve écho auprès des Canadiens qui en ont assez de la politique des conservateurs, fondée sur le cynisme, la division et la peur. Ce n'est qu'un début », a affirmé hier soir le chef libéral Justin Trudeau.

Durant toute la campagne, M. Penashue avait fait miroiter un retour au cabinet dans l'espoir de persuader les électeurs de le réélire. Des ministres influents comme le ministre de la Défense, Peter MacKay, sont aussi allés faire campagne à ses côtés afin de lui donner un coup de pouce, affirmant que M. Penashue aurait à nouveau un chauffeur et une limousine s'il remportait la victoire.

De leur côté, le Parti libéral et le NPD ont rétorqué que cette élection partielle était une occasion en or pour les électeurs d'envoyer un message sans équivoque au gouvernement conservateur de Stephen Harper, au pouvoir depuis février 2006.

C'est la première fois que les conservateurs perdent un siège au profit d'un adversaire depuis que Stephen Harper est aux commandes du parti, signe indéniable, selon certains, que l'usure du pouvoir commence à s'installer à Ottawa.

Terre-Neuve-et-Labrador sera la seule province au pays à ne pas compter de ministre à la table du cabinet. Il est peu probable que Stephen Harper décide de confier des fonctions ministérielles à un sénateur conservateur de la province. Le premier ministre a écarté cette option aux élections de 2008 et 2011 après avoir nommé Michael Fortier au Sénat en 2006 afin qu'il représente la région de Montréal au cabinet. Ce dernier a démissionné de la Chambre haute en 2008, mais n'a pas réussi à se faire élire aux élections générales.

Premier test de l'ère Trudeau

Cette victoire de Mme Jones survient un mois après que Justin Trudeau a accédé à la tête du Parti libéral. M. Trudeau, qui fait l'objet d'une campagne publicitaire négative des conservateurs depuis trois semaines, s'est rendu à au moins deux reprises dans Labrador afin de faire campagne aux côtés de Mme Jones.

À la suite de cette victoire, le Parti libéral détient maintenant 36 sièges et demeure le troisième parti en importance aux Communes. Le Parti conservateur compte 164 sièges contre 100 au NPD et cinq sièges au Bloc québécois. Le Parti vert a un siège, et il y a deux députés indépendants.

Aujourd'hui dans *La Presse+*



PAUSE

DOSSIER
Et si bouger pour la cause pouvait soigner votre manque de motivation?

PAUSE ZEN
Aménager un jardin thérapeutique.

VIDÉO MIEUX-ÊTRE
Découvrez la posture qui régénère de la tête aux pieds.

ACTUALITÉS

VIDÉO
Chris Hadfield fait ses adieux à l'espace sur un air de David Bowie : un succès sur YouTube.

TECHNO
Découvrir le logiciel Songify, qui transforme tout discours en chanson.

ZOOM
C'est la guerre aux mines navales. Jusqu'au 30 mai, plus de 40 pays, dont le Canada, s'exercent à contrer ces engins explosifs dans le golfe Persique.



ACTUALITÉS

Moisissures dans des établissements de la CSDM

La liste des écoles affectées s'allonge

EXCLUSIF

PASCALE BRETON

Une autre école s'ajoute à la liste des établissements de la Commission scolaire de Montréal aux prises avec des moisissures, où le personnel se plaint de problèmes de santé.

Malgré des travaux effectués pour enrayer les infiltrations d'eau à l'école des Nations, dans Côte-des-Neiges, les problèmes de moisissures persistent, constate la Direction de la santé publique (DSP) dans un rapport que *La Presse* a obtenu.

Une proportion importante des enseignants est malade. « Tous les éléments confirment la persistance de contaminants causés par les infiltrations d'eau chroniques qui sont responsables d'effets sur la santé d'une proportion importante du personnel », conclut la DSP dans ce rapport qui a été présenté au personnel de l'école le 29 avril dernier.

À la suite de ces conclusions, la commission scolaire poursuit son investigation pour tenter de trouver la source du problème, explique le porte-parole de la CSDM, Alain Perron.

Des trous seront percés à l'intérieur des murs. « Des tests négatifs (sur la qualité de l'air) ne veulent pas dire qu'il n'y a rien. Nous allons continuer nos expertises puisque des gens continuent de se plaindre de problèmes de santé », indique M. Perron.



PHOTO ROBERT SKINNER, LA PRESSE

Malgré des travaux effectués pour enrayer les infiltrations d'eau à l'école des Nations, dans Côte-des-Neiges, la Direction de la santé publique a constaté que les problèmes de moisissures persistaient.

Il affirme que le personnel et les élèves de l'école seront fixés d'ici la fin de l'année scolaire quant à la suite des choses.

Un scénario similaire aux autres

Pour le syndicat, la situation est inquiétante. « Cela pave la voie vers la fermeture. C'est un scénario qui ressemble assez aux autres scénarios », craint le président de l'Alliance des professeurs, Alain Marois.

La CSDM a déjà fermé cinq écoles en raison de problèmes de qualité de l'air. Les élèves et le personnel ont été déplacés dans des écoles secondaires.

« Lors de la rencontre du 29 avril, on a posé des questions et on s'est vite rendu compte qu'il n'y a pas d'endroits de transfert. C'est un problème majeur », note M. Marois.

L'école des Nations figure sur la liste des écoles prioritaires ciblées par la CSDM en ce qui a trait à son Programme de qualité de l'air. La Direction de la santé publique s'y implique depuis mars 2012.

Au printemps dernier, une enquête sur la santé du personnel a révélé que 84 % des répondants (soit 27 personnes) présentaient des problèmes de santé « probablement » ou « possiblement » liés à la qualité de l'air, indique le rapport de la DSP.

Ce taux était similaire en octobre 2012, lorsqu'un nouveau questionnaire de santé a été réalisé auprès du personnel. Seulement chez les enseignants, ce sont les deux tiers qui éprouveraient des problèmes de nature respiratoire probablement ou possiblement reliés à l'école.

Humidité excessive

Par ailleurs, le rapport souligne que l'évaluation environnementale menée par la DSP a démontré des signes d'infiltration d'eau et d'humidité excessives sur les murs et les planchers de plusieurs locaux inspectés.

Selon la littérature scientifique, les signes observés sur les bâtiments et l'historique d'infiltration constituent « l'élément le plus prédictif des impacts sur la santé », souligne la DSP dans son rapport.

Au cours des derniers mois, deux entreprises spécialisées dans les analyses de qualité de l'air sont intervenues à l'école des Nations. Les tests ont révélé « une présence assez généralisée d'une contamination de l'air » en février 2012, tandis qu'en janvier 2013, aucune moisissure n'a été détectée « dans cinq des six locaux évalués ».

À ce moment, il n'y a pas eu d'inspection de l'extérieur du bâtiment, ni d'évaluation de l'humidité des structures ni d'inspections intrusives, précise le rapport de la DSP.



Le capital est toujours garanti à l'échéance. Le rendement variable pourrait être nul à l'échéance. Certains placements offrent un rendement garanti. *Aucun achat requis. Du 14 avril au 29 juin 2013. Ouvert exclusivement aux membres d'une caisse Desjardins du Québec, d'une caisse populaire membre de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario Inc., âgés de 18 ans ou plus en date du 14 avril 2013. Règlement en caisse et à desjardins.com/epargnezgros.

Plateau-Mont-Royal L'accès aux camions interdit dans plusieurs rues

L'arrondissement du Plateau-Mont-Royal procède à de nouveaux changements de signalisation dans ses rues résidentielles afin de limiter le nombre de camions lourds dans certaines zones. « Nous avons modernisé le règlement en retirant un grand nombre de tronçons de route de transit superflus. Cette nouvelle version [...] n'enlève aucune réelle capacité de circulation aux véhicules utilitaires », a expliqué le maire Luc Ferrandez par voie de communiqué. Avec les nouveaux plans, des rues qui étaient autrefois accessibles aux camions le jour ne le seront plus. Le secteur du Mile End est particulièrement touché par ces nouvelles mesures. Les rues Laurier, Fairmount et Saint-Viateur, entre la rue Saint-Urbain et le boulevard Saint-Laurent, deviennent ainsi interdites aux camions, sauf ceux qui font de la livraison locale. Le changement de zonage touche également certaines sections des rues McGuire, Henri-Julien et De Gaspé, tout comme la rue Saint-Grégoire, entre l'avenue Papineau et la rue Christophe-Colomb. Certaines rues demeurent toujours accessibles aux camions, mais de jour seulement. C'est notamment le cas de l'avenue du Mont-Royal, du boulevard Saint-Joseph et de la rue Saint-Denis.

— Hugo Pilon-Larose

L'histoire à toutes les sauces



MICHÈLE OUIMET
CHRONIQUE

Un cours d'histoire obligatoire au cégep ? Le ministre de l'Enseignement supérieur, Pierre Duchesne, en a parlé la semaine dernière. Ce n'est pas une idée en l'air ou un ballon d'essai. Il est sérieux. Il veut que ça bouge vite, très vite, et que ça se réalise en moins de deux ans.

Vendredi, après avoir prononcé un discours soporifique (zzz…) devant la Chambre de commerce de Montréal, le ministre a répondu aux questions des journalistes.

Il a précisé ses intentions sur les cours d'histoire. Ils seront obligatoires pour tous, sans exception, que les élèves soient inscrits en formation générale ou dans un programme technique. Des cours sur l'histoire du Québec. Oui, encore, même si les élèves l'étudient en troisième et quatrième secondaire.

Le ministre ne se faisait pas prier pour parler du contenu des futurs cours qui seront axés sur l'histoire nationale. On a même eu droit à un cours éclair sur la révolte des Patriotes, mais pour le reste, Pierre Duchesne est resté flou.

Combien coûtera une telle mesure ? Aucune réponse. Les cégeps, faut-il le rappeler, subissent des compressions budgétaires depuis deux ans. Ils n'ont pas de machine à imprimer de l'argent dans leur sous-sol et ils n'ont pas le droit d'imposer des droits de scolarité. Leur marge de manœuvre est pratiquement nulle.

Avant d'imposer un cours d'histoire du Québec au cégep, le gouvernement devrait d'abord faire le ménage dans les cours du secondaire.

Où trouver des professeurs compétents capables d'enseigner l'histoire, de Gaspé à Québec, en passant par Gatineau et Trois-Rivières ? Il existe 48 cégeps publics fréquentés par 175 000 étudiants, auxquels il faut ajouter les 25 établissements privés. Ça fait beaucoup de profs d'histoire à dénicher et à former.

Autre « détail » : les cégeps devront revoir leur grille de cours déjà surchargée pour y caser un cours d'histoire.

Mais bon, le ministre y tient à son cours. L'histoire politique occupera une place de choix : conquête, révolte des Patriotes, crise de la conscription, rapatriement de la constitution, etc. Quoi de mieux que de rappeler les moments les plus sombres de l'histoire pour entretenir la flamme nationaliste ?

■■■

Marie Malavoy, ministre de l'Éducation, est en train, elle aussi, de mettre son nez dans l'histoire. Elle veut rebrasser le contenu des cours au secondaire, car, a-t-elle candidement avoué cet automne, « on a un peu noyé le poisson de la souveraineté ». Pierre Duchesne a été plus subtil que sa collègue, mais son but est le même.

Les libéraux de Jean Charest ont effectivement noyé le poisson de la souveraineté lorsqu'ils ont créé le nouveau cours Histoire et éducation à la citoyenneté, en 2006. Ils ont accouché d'un programme où l'histoire est savamment passée à l'eau de Javel et enrobée dans des compétences transversales indigestes.

En troisième secondaire, l'enseignement est chronologique et va de 1500 à aujourd'hui. En quatrième secondaire, l'histoire est enseignée par thèmes : population, économie, culture, pouvoir, enjeux de société. Le tout patauge dans la sauce des compétences transversales, « où l'élève est invité à faire preuve d'une plus grande empathie envers les acteurs et les témoins de l'époque lorsqu'ils interrogent les réalités sociales ». Hein ?

Chaque thème doit aussi être « un exercice formateur de citoyenneté ».

Cette pédagogie fourre-tout, faite de compétences transversales, de faits historiques et de thèmes, oblige l'élève à se promener à travers le temps. Elle ne peut qu'engendrer de la confusion et de la redite. Cette poutine historique tend vers un but : faire des Québécois de bons citoyens. Cette obligation est répétée à la fin de chaque chapitre du programme d'histoire.

La ministre Malavoy veut y rajouter sa propre sauce, celle de la souveraineté. Et Pierre Duchesne, lui, veut enfoncer le clou en recommençant l'exercice au cégep.

Les libéraux veulent faire des élèves de bons citoyens ; le PQ, lui, veut les transformer en bons nationalistes. Je caricature à peine.

■■■

Avant d'imposer un cours d'histoire du Québec au cégep, le gouvernement devrait d'abord faire le ménage dans les cours du secondaire. Certains historiens demandent le retour du gros bon sens, soit enseigner l'histoire de façon chronologique : des origines à 1840 en troisième secondaire ; de 1840 à nos jours en quatrième. Un enseignement solide, débarrassé du barda des compétences transversales, où l'élève apprend les grands événements qui ont marqué l'histoire du Québec.

Il pourrait même y avoir du par cœur. L'attitude hystérique contre la mémorisation me fait mourir. Oui, apprendre par cœur pour bien ancrer les faits dans la tête des élèves. Une fois qu'ils auront appris la base, ils pourront faire des liens. Pas le contraire, soit faire des liens sans connaissance préalable. La réforme aime mettre la charrue avant les bœufs, pas juste en histoire.

Donc apprendre. La base. Les faits.

Inutile alors de revenir sur l'histoire du Québec au cégep. Les étudiants devraient plutôt suivre un cours d'histoire du XX^{e} siècle. Pour comprendre non seulement le Québec, mais aussi le monde, le vaste monde, dans lequel ils vivent.

Pour joindre notre chroniqueuse : **mouimet@lapresse.ca**



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Le futur CHUM n'aura pas recours au secteur privé pour ses services alimentaires.

Futur CHUM Les cafétérias au public

Le syndicat qui représente les employés de la cuisine du futur Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) estime avoir remporté une importante victoire en conservant les services alimentaires dans le giron public. Selon Luc Bastien, vice-président régional de la Fédération de la santé et des services sociaux, affiliée à la CSN, la direction de l'hôpital aurait demandé à une firme spécialisée d'évaluer les coûts d'une éventuelle sous-traitance des cafétérias et des cuisines du futur mégahôpital, pour finalement conclure qu'un service public coûterait moins cher aux contribuables. « On craignait qu'ils choisissent de confier les services alimentaires au privé, alors c'est une belle victoire, a déclaré M. Bastien. On nous accuse souvent de crier au loup. L'analyse faite par cette firme confirme qu'on avait raison de s'inquiéter. On espère que ça va lancer un message à tous les services en santé qui pensent que la privatisation, ça permet de sauver de l'argent. »

— Daphné Cameron

Société canadienne du cancer

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER
DIVISION DU QUÉBEC

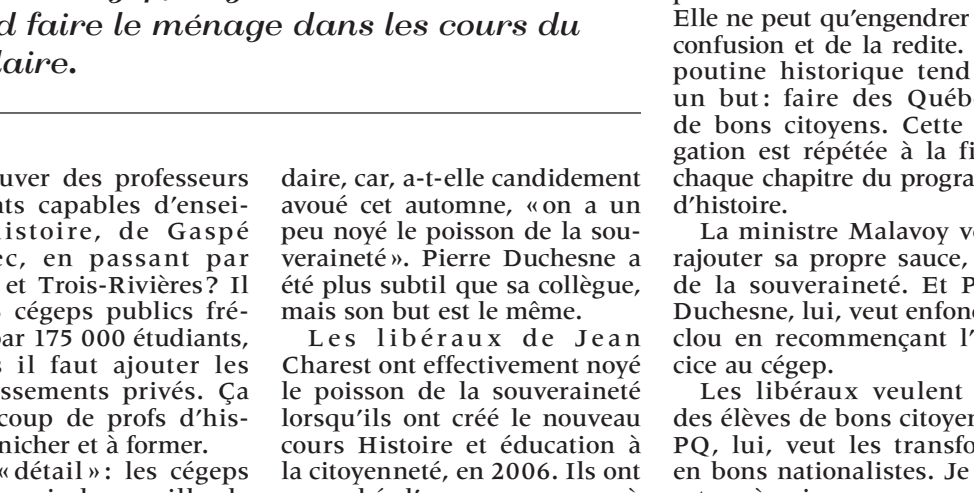
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La Société canadienne du cancer, Division du Québec, tiendra son assemblée générale annuelle le jeudi 6 juin 2013 à 17 h. L'assemblée se déroulera à l'Hôtel Marriott Château Champlain situé au 1050, rue De La Gauchetière Ouest à Montréal. Les rapports des différents comités seront présentés et nous y aborderons toute autre affaire jugée pertinente.

France Desharnais
Présidente du conseil d'administration
Division du Québec
Société canadienne du cancer

BEAU TEMPS MAUVAIS TEMPS

MISEZ SUR LEUR POUVOIR D'ATTRACTION.



XV CROSSTREK 2013
Location à partir de 299 $* /mois taxes en sus 48 MOIS

- Comptant exigé : 1 174,04 $ (taxes en sus) ou échange équivalent
- Montant total exigé avant le début de location : 1 710,88 $ (taxes incluses)

MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ†
2013 IIHS TOP SAFETY PICK
Subaru est le seul constructeur à recevoir une mention « Meilleur choix sécurité » de l'IIHS pour tous ses modèles, et ce, pour une **quatrième année consécutive**.
XV CROSSTREK 2013

À LA LOCATION
0 $ dépôt de sécurité
km alloués 20 000 km/année
km excédentaires 0,10 $/km

CARACTÉRISTIQUES OFFERTES

XV CROSSTREK
- Moteur BOXER SUBARU à 4 cylindres, de 2,0 litres et 148 chevaux de puissance, de série
- Système de contrôle de la dynamique du véhicule et système de contrôle de la traction, de série
- Boîte manuelle à 5 rapports, de série ou boîte CVT Lineartronic® (boîte à variation continue) pour un rendement énergétique remarquable, en option

OUTBACK
- Moteur BOXER SUBARU à 4 cylindres, de 2,5 litres et 173 chevaux de puissance, de série
- Boîte manuelle à 6 rapports, de série ou boîte CVT Lineartronic® (boîte à variation continue) pour un rendement énergétique remarquable, en option
- Technologie de réduction des émissions PZEV, en option

ÉQUIPÉE DE LA TRACTION INTÉGRALE SYMÉTRIQUE À PRISE CONSTANTE

2013 alg PRIX VALEURS RÉSIDUELLES‡
MEILLEUR VÉHICULE UTILITAIRE INTERMÉDIAIRE
OUTBACK 2013

OUTBACK 2.5i Commodité 2013
Location à partir de 349 $* /mois taxes en sus 48 MOIS

- Comptant exigé : 1 133,16 $ (taxes en sus) ou échange équivalent
- Montant total exigé avant le début de location : 1 721,36 $ (taxes incluses)



MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ+†
2013 IIHS TOP SAFETY PICK+
OUTBACK 2013

pensez SUBARU!

SUBARU
Confiance et évolution

Japonais et plus encore ! | www.quebec.concessionsubaru.ca

LACHUTE SUBARU — BROWNSBURG
CONCEPT AUTOMOBILES — GRANBY
JOHN SCOTTI SUBARU — ANJOU
SUBARU-MONTRÉAL — MONTRÉAL
SUBARU DE LAVAL — LAVAL
SUBARU BROSSARD — BROSSARD
SUBARU SAINTE-AGATHE — SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
SUBARU SAINT-HYACINTHE — SAINT-HYACINTHE
SUBARU REPENTIGNY — REPENTIGNY
SUBARU DES SOURCES — DOLLARD-DES-ORMEAUX
SUBARU RIVE-NORD — BOISBRIAND
JOLIETTE SUBARU — JOLIETTE
SUBARU SAINTE-JULIE — SAINTE-JULIE

* À la location, les frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont inclus. Transport et préparation inclus. Immatriculation (prix varie selon le client) et assurances en sus. Recyclage Québec, droit sur les pneus neufs inclus. Le concessionnaire peut offrir un prix ou taux moindre. Offres applicables sur approbation de crédit des Services Financiers Subaru par TCCI. ‡ Prix valeurs résiduelles 2013 ALG Canada pour la Subaru Outback 2013, segment véhicule utilitaire intermédiaire. † Une cote « Bien » constitue la meilleure cote possible aux cinq tests de collision (frontale à chevauchement modéré, frontale à chevauchement faible, latérale, arrière et de capotage) réalisés par l'Institut des assureurs américains (IIHS) (www.iihs.org). Pour mériter la mention « Meilleur choix sécurité 2013 », un véhicule doit obtenir la cote « Bien » aux quatre tests. Pour mériter la mention « Meilleur choix sécurité+ 2013 », un véhicule doit obtenir la cote « Bien » à au moins quatre tests et une cote « Bien » ou « Acceptable » au cinquième test. Pour plus d'information sur ces offres, voyez votre concessionnaire Subaru participant. Photo(s) à titre indicatif seulement. Les spécifications techniques sont sujettes à changement sans préavis. Offres valables jusqu'au 31 mai 2013.

POLITIQUE

Offensive publicitaire de 800 000 $

Les dépliants vantant la réforme de l'assurance-emploi ont coûté cher aux contribuables

EXCLUSIF

MARTIN CROTEAU ET JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — **L'offensive publicitaire postale déployée par le gouvernement Harper pour défendre sa controversée réforme de l'assurance-emploi a coûté 830 000 $ aux contribuables, un « gaspillage éhonté » des fonds publics selon l'opposition.**

Début avril, Ottawa a fait parvenir à 4,5 millions de domiciles canadiens un dépliant qui visait à « énoncer les faits » sur sa réforme, laquelle a été vertement critiquée au Québec et dans les provinces atlantiques. Tous les foyers de ces provinces ont reçu le document.

Le dépliant précisait que les bénéficiaires du programme fédéral ont toujours eu la responsabilité de chercher un emploi. On y assurait que ceux qui s'acquittent de cette tâche ne verront pas leurs prestations coupées.

Mais voilà, cette campagne a un prix: 829 805,35 $, selon des documents obtenus par *La Presse* grâce à la Loi sur l'accès à l'information. La distribution des dépliants par Postes Canada a accaparé les deux tiers de la facture. Le reste des frais ont couvert l'impression.

En fin de compte, chaque dépliant a coûté 18 cents à produire et à expédier.

Informer les Canadiens

Au bureau de la ministre Finley, on se défend d'avoir utilisé des fonds publics à des fins partisanes. La porte-parole de la ministre, Alyson Queen, précise que le dépliant a été rédigé par des fonctionnaires et non par du personnel politique.

« C'est important que les Canadiens soient bien informés et qu'ils reçoivent une information précise, a indiqué M^me^ Queen. Il y a eu beaucoup de désinformation au sujet des changements, donc c'était autrement plus important que nous informions les Canadiens. »

Mais pour l'opposition, il s'agit d'une dépense inacceptable en période de restriction budgétaire. Le député néo-démocrate Mathieu Ravignat estime que cette somme aurait pu servir à payer de nombreuses prestations à des chômeurs qui peinent à trouver du travail.



PHOTO OLIVIER PONTBRIAND, ARCHIVES LA PRESSE.

Le 27 avril dernier, des milliers de manifestants ont défilé dans les rues de Montréal pour protester contre la réforme du régime d'assurance-emploi.

« Une somme de 830 000 $, ça paye beaucoup de prestations à des travailleurs qui doivent faire appel à l'assurance-emploi, a dit M. Ravignat. C'est là où l'on devrait investir et non dans la propagande de l'État. »

« C'est un autre exemple de ce gouvernement conservateur qui essaie de contrôler le message, et ce, aux frais des contribuables », a renchéri le député libéral Marc Garneau.

Le chef du Bloc québécois, Daniel Paillé, a lui-même reçu le dépliant à son domicile. Il qualifie de « honteux » le recours à cette forme de publicité qu'il juge partisane. « C'est 830 000 $ de désinformation, c'est de la propagande partisane, a-t-il dénoncé. Ça n'a pas de bon sens qu'un gouvernement se mette les deux mains dans les fonds publics en pensant que ce sont des fonds du Parti conservateur. »

La réforme de l'assurance-emploi est entrée en vigueur le 6 janvier dernier. Elle prévoit que les prestataires fréquents doivent accepter un emploi qui paie jusqu'à 30 % de moins que leur salaire habituel pour rester admissibles. Ils doivent aussi accepter un emploi qui se trouve à moins d'une heure de route de leur lieu de résidence.

— Avec la collaboration de William Leclerc

MANIFESTATION CONTRE LES COUPES À L'AIDE SOCIALE

Les syndicats ont fait pression sur le FRAPRU

DENIS LESSARD

QUÉBEC — La tension est évidente entre la gauche québécoise et le gouvernement du Parti québécois. Et les centrales syndicales ont unanimement demandé à un groupe de pression pour le logement social de mettre de côté, le temps d'une manifestation, leurs doléances à l'endroit des coupes dans l'aide sociale pour s'en prendre plutôt au gouvernement Harper.

Deux jours avant la manifestation du 27 avril à Montréal, les présidents de toutes les grandes centrales syndicales ont signé une lettre transmise à François Saillant, du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), pour le convaincre de renoncer à une conférence de presse qui devait, au moment de la manifestation, dénoncer à la fois les coupes dans l'aide sociale et la réforme fédérale de l'assurance-emploi. Ce double message « aura pour effet de faire dévier les enjeux de la bataille sur l'assurance-emploi et le message unitaire et fort que nous devons tous soutenir d'une même voix », ont écrit les dirigeants de la FTQ, de la CSN, de la CSQ, du SFPQ et de la CSD. Le gouvernement Harper, ajoutait-on, « pourrait profiter de ce double message pour soutenir que les forces vives du Québec sont divisées ». « Nous vous invitons à ne pas tenir de point de presse sur tout autre message que la réforme de l'assurance-emploi », concluaient les centrales.

« Le point de presse a été annulé, on a accepté de le remplacer par un communiqué de presse qui n'a pas eu d'impact. On ne l'a pas fait de gaieté de cœur, la lutte de l'assurance-chômage nous tient à cœur, mais on aurait mieux aimé qu'il soit question d'aide sociale dans cette manifestation. Dans les deux cas, on parle de *cheap labor* . »

Les centrales syndicales « voulaient que le message soit centré sur l'assurance chômage. Dans ce dossier, ils considèrent le gouvernement Marois comme un allié », observe-t-il. « Ils ne voulaient pas nécessairement protéger le gouvernement Marois, mais clairement ne pas se le mettre à dos », résume-t-il. L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) voulait aussi intervenir sur l'aide sociale.

Les syndicats devaient rencontrer Pauline Marois pour le 1^er^ mai, à Québec. On y a surtout demandé le report du déficit zéro.

De son côté, Michel Arsenault, de la FTQ, écarte toute stratégie progouvernement. « Les changements d'Agnès Maltais à l'aide sociale sont inacceptables, je l'ai dit publiquement à plusieurs reprises! a soutenu le syndicaliste. Le but de la manif était uniquement l'assurance-emploi, on ne voulait qu'un sujet... M^me^ Maltais s'attaque aux plus démunis de la société. Couper 128$ par mois, ça pas de bon sens, on l'a dit publiquement, mais on ne voulait pas une manif à 56 sujets... », résume-t-il.



PHOTO LA VOIX DE L'EST

François Legault veut faire le ménage dans les structures de Montréal.

La CAQ veut réduire le nombre d'élus à Montréal

CAROLINE D'ASTOUS

Moins de six mois avant les élections municipales, la Coalition avenir Québec (CAQ) veut faire un grand ménage dans les structures de Montréal. Ce projet ambitieux pourrait « relancer la métropole », pense le chef caquiste, François Legault.

Pour réussir, la CAQ propose de « réduire le nombre d'arrondissements de 19 à 12, de remplacer les maires d'arrondissements par des présidents nommés par leurs pairs et de réduire le nombre d'élus de 103 à 61 ».

Selon le chef caquiste, le projet pourrait se faire en deux étapes: « avant et à la suite des élections du 3 novembre 2013 ».

La CAQ aura toutefois besoin de l'engagement de l'ensemble des partis à l'Assemblée nationale pour faire avancer ses idées. Un projet qui pourrait se réaliser si les idées sont mises de l'avant par le gouvernement, espère le chef caquiste.

« Revoir la gouvernance de Montréal, c'est une question d'intérêt public, non seulement pour les Montréalais, mais pour tout le Québec », a-t-il lancé hier matin.

Avant même la conférence de presse, le député caquiste de La Prairie et responsable du dossier, Stéphane Le Bouyonnec, a mentionné avoir discuté du sujet avec le ministre de la Métropole, Jean-François Lisée, ainsi qu'avec le critique de l'opposition officielle, Pierre Arcand.

« J'ai aussi échangé sur nos propositions avec les directions des principaux partis politiques actuels de Montréal qui se préparent pour l'élection de novembre », a-t-il expliqué.

Réactions des partis municipaux

Chef de Vision Montréal, Louise Harel a loué la CAQ pour son désir de mettre fin au statu quo. « La Charte de la Ville de Montréal ne peut être changée qu'à Québec, a-t-elle expliqué. Il faut que ce soit un enjeu lors de la prochaine élection, surtout que les Montréalais savent qu'il y a trop d'élus. »

Richard Bergeron, chef de Projet Montréal, croit quant à lui que l'échéancier de la CAQ est « totalement déraisonnable ». Selon lui, il n'y a pas de changement possible avant 2015. « On fera le débat entre Montréalais après l'élection du 4 novembre », dit-il, précisant que son parti a des propositions similaires pour Montréal.

Actuellement en mission en Allemagne, le maire de Montréal, Michael Applebaum, a quant à lui déclaré par courriel que les propositions de la CAQ démontrent l'« incompréhension » de François Legault envers les enjeux de la métropole. « La priorité pour Montréal est la lutte à la corruption, le développement économique et l'efficacité de l'administration, pas les débats superficiels sur le nombre d'élus et d'arrondissements. Nous l'invitons à arrêter de casser du sucre sur le dos de Montréal. »

« Revoir la gouvernance de Montréal, c'est une question d'intérêt public, non seulement pour les Montréalais, mais pour tout le Québec »
— François Legault, chef de la CAQ

De son côté, la chambre de commerce du Montréal métropolitain s'est réjouie des propositions de la CAQ. « Cette proposition s'inscrit directement dans la foulée du dépôt du rapport Léonard sur l'octroi des contrats à Montréal et répond à certaines recommandations soulevées par le rapport Côté-Séguin sur les enjeux de gouvernance et de fiscalité de Montréal », a fait valoir son président, Michel Leblanc, dans un communiqué de presse.

On se rappellera que, durant la campagne électorale de 2012, la CAQ avait déjà annoncé son intention de réduire le nombre d'élus à Montréal.

U de M

Faculté de l'éducation permanente

Félicitations à nos lauréats !

Prix d'excellence en enseignement de l'UdeM
Catégorie Chargés de cours
Line Bernier, Certificat de criminologie
Michel Rivard, Certificat de criminologie

Prix d'excellence en enseignement de la FEP
Line Bernier, Certificat de criminologie

Prix Lizette-Gervais – Catégorie Internet
Florence Riel St-Pierre, Certificat en journalisme

Concours de journalisme de la Ville de Montréal
1er prix - Anne-Sophie Carpentier, Certificat en journalisme
2e prix - Francis Halin, Certificat en journalisme
3e prix - Fanny Texier, Certificat en journalisme

Bourses d'excellence
Félicitations aux 201 étudiants des Certificats de traduction, lauréats d'une bourse d'excellence décernée par le Gouvernement du Canada dans le cadre du programme de renforcement du secteur langagier au Canada.

Université de Montréal

Hausse du nombre de plaintes au SPVM

Le printemps érable aurait fait exploser les reproches contre les policiers

CAROLINE D'ASTOUS

Le nombre de plaintes reçues à l'encontre des policiers a bondi en 2012, selon le Rapport annuel 2012 du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), qui sera présenté jeudi et dont *La Presse* a épluché le contenu.

Déposé en mai, le rapport intitulé *Voué à la sécurité des Montréalais* fait aussi état d'une baisse de la criminalité sur l'ensemble du territoire.

Pour l'année 2012, le Bureau du service à la clientèle a reçu pas moins de 4311 appels de citoyens mécontents, soit une hausse de 16 %. Du jamais vu pour le SPVM depuis les trois dernières années.

De son côté, le Commissaire à la déontologie policière a ouvert 846 dossiers impliquant 1240 agents du SVPM, soit une augmentation de 20 %. « Les 200 plaintes de plus en 2012 sont attribuables au printemps érable, dit Bruno Pasquini, directeur adjoint du SPVM. Parce que les années précédentes, le nombre était sensiblement le même. »

Au niveau de la Loi sur la police, les dossiers ouverts ont presque doublé en 2012, grimpant de 47 à 89. De ce nombre, 24 policiers font actuellement l'objet d'une enquête par un autre corps de police pour, notamment, des allégations pouvant être de nature criminelle ou des méfaits.

Baisse de la criminalité

Les Montréalais peuvent en outre se sentir plus en sécurité dans leur ville, selon le rapport, qui démontre une baisse de la criminalité. « On remarque une baisse depuis quelques années, a-t-il dit. Mais ce n'est pas juste à Montréal que cette tendance est remarquée. »

En guise d'exemple, les délits et infractions au Code criminel ont diminué de 5 % par rapport en 2011 et de 17,1 % depuis 2008. Idem pour les crimes contre la personne, qui ont connu une baisse de 8,2 %. « Ces crimes ont diminué pour une quatrième année consécutive, pour une baisse totale de 17,8 % depuis 2008 », lit-on.

Même chose pour les vols de véhicules, qui ont diminué de 29,4 % depuis 2008.

Nouveau phénomène: 5469 cas de fraude ont été rapportés en 2012, soit 9,3 % de plus qu'en 2011, et une hausse supérieure de 12,1 % à la moyenne des quatre années précédentes. Dans la majorité des cas, elles sont en lien avec un vol d'identité, précise Bruno Pasquini.

Hells Angels
Casper perd une première manche

Le Hells Angel Normand « Casper » Ouimet, accusé de complot, de blanchiment d'argent et de gangstérisme à la suite de l'opération Diligence, a échoué hier dans une nouvelle tentative d'empêcher les médias de rapporter la tenue de débats entourant une requête par laquelle il demande que ses frais d'avocats soient payés par l'État. Puisqu'il devrait témoigner pour appuyer sa requête, son avocat, Me Martin Larocque, demande que le témoignage de son client se déroule à huis clos, seulement en présence du juge et de l'avocat du Conseil du Trésor. Hier, Me Larocque a pris tout le monde par surprise et a demandé à ce que les médias ne puissent même pas rapporter que Normand Ouimet demandait le huis clos, mais le juge Claude Champagne de la Cour supérieure a rejeté sa requête. Le débat sur le fond du huis clos se poursuit aujourd'hui, mais une ordonnance de non-publication nous empêche d'en dévoiler les détails. — Daniel Renaud

Mégaprocès SharQc
Nouveaux délais

Le premier procès de l'opération SharQc, celui des neuf accusés du chapitre des Hells Angels de Sherbrooke toujours prévenus, ne débutera pas avant le cinq août ou le trois septembre prochain. Ces deux dates ont été évoquées hier par le juge James L. Brunton de la Cour supérieure, en présence des avocats de la poursuite et de la défense. Ceux-ci sont toujours dans l'attente d'une décision que doit rendre le juge Martin Vauclair, qui préside le second procès, celui des membres du chapitre de Québec. Un interdit de publication nous empêche de dévoiler les détails de cette requête. La cause a été reportée, pour la forme, au 10 juin prochain.
— Daniel Renaud



MONDE

CHRIS HADFIELD DE RETOUR

L'astronaute canadien hissé au rang de star

Il a fait ses adieux au cosmos en chantant du David Bowie. Puis il a foncé dans l'atmosphère à une vitesse équivalente à 10 fois celle d'une balle de fusil. L'astronaute canadien Chris Hadfield mettait un terme hier à une mission qui l'a hissé au rang de star… mais dont le bilan scientifique est contesté.

ANABELLE BLAIS
ET PHILIPPE MERCURE



PHOTO REUTERS/NASA

(De gauche à droite) Le Canadien Chris Hadfield, le Russe Roman Romanenko et l'Américain Tom Marshburn se reposent avoir quitté la capsule Soyouz qui a atteri hier soir dans les plaines du Kazakhstan.

Il a joué de la guitare dans l'espace, pleuré en apesanteur, utilisé les réseaux sociaux comme aucun astronaute ne l'avait fait avant lui. Et après cinq mois d'une mission qui passera à l'histoire pour l'engouement qu'elle a suscité, l'astronaute canadien Chris Hadfield est revenu sur la Terre, hier soir.

À 19 h 08, la capsule Soyouz s'est détachée de la Station spatiale internationale. Après être entrée dans l'atmosphère à une vitesse de 28 000 kilomètres à l'heure, la capsule a amorcé sa descente. L'atterrissage a eu lieu à 22 h 31 dans les plaines du Kazakhstan.

Cette dernière étape était la plus risquée et la plus intense. Si intense qu'au moment où les parachutes se sont ouverts, 15 minutes avant de toucher le sol, l'Américain Tom Marshburn et Chris Hafield ont probablement scruté le visage de leur collègue russe Roman Romanenko. C'est qu'il est le seul astronaute de l'équipage à avoir déjà vécu un retour « à la Soyouz ».

« Quand les parachutes s'ouvrent, c'est très violent et c'est très différent des navettes », indique l'astronaute canadien Jeremy Hansen. Souvent, l'équipage se dit pendant une seconde « Il y a un problème ! ». C'est toujours mieux d'être avec quelqu'un qui a déjà vécu un atterrissage en capsule Soyouz pour pouvoir regarder son visage. Tant qu'il n'a pas peur, c'est que c'est normal ! »

Chris Hadfield a été le dernier à sortir de la capsule, vers 23 h. Il est apparu souriant, mais les traits fatigués et le teint blême.

Le Canadien revient sur Terre auréolé d'une notoriété qu'on n'avait pas vue chez un astronaute depuis des décennies. Outre ses performances musicales réalisées en orbite, le charismatique moustachu a partagé des photos et des vidéos spectaculaires de la Terre tout au long de sa mission, en plus d'offrir une vitrine unique sur la vie quotidienne à l'intérieur de la Station spatiale internationale.

Suivi par plus de 800 000 abonnés sur Twitter, Chris Hadfield pourrait bien être l'astronaute le plus célèbre depuis Neil Armstrong, selon certains observateurs.

En cinq mois de mission, le Canadien a notamment rejoint 24 écoles par le biais de connexions vidéos ou de communications sur ondes courtes, mis une rondelle au jeu lors d'un match opposant les Maple Leafs de Toronto aux Sabres de Buffalo et chanté avec le groupe canadien The Barenaked Ladies. L'homme de 53 ans a aussi entretenu d'étroits contacts avec les internautes, leur expliquant comment se brosser les dents, manger de la crème glacée ou jouer au Scrabble en apesanteur.

Dans une vidéo qui a fait le tour du monde, il s'est aussi versé des gouttes dans les yeux pour montrer de quoi pouvait avoir l'air quelqu'un qui pleure dans l'espace.

Une telle popularité n'est pas le fruit du hasard. « Ça fait au moins deux ans qu'on planifie les communications entourant cette mission, explique Julie Simard, porte-parole de l'Agence spatiale canadienne. On parle des relations avec les médias, des initiatives publiques, des concours. »

L'Agence spatiale canadienne admet toutefois qu'elle ne s'attendait pas à un tel enthousiasme. « La surprise dans l'équation, c'est la réponse des gens, dit Mme Simard. On savait qu'au Canada, ça allait être fort parce que Chris y était déjà connu. Ce qui nous a surpris, c'est l'étendue planétaire du succès. »

Suivi par plus de 800 000 abonnés sur Twitter, Chris Hadfield pourrait bien être l'astronaute le plus célèbre depuis Neil Armstrong, selon certains observateurs.

Encore hier, les internautes de partout dans le monde ont salué la fin de la mission de Chris Hadfield, notamment son interprétation épique du classique *Space Oddity* de David Bowie. En relançant l'intérêt du public pour l'espace, certains sont allés jusqu'à qualifier le Canadien « d'astronaute le plus important depuis des décennies ».

« C'est clair que sa personnalité a beaucoup joué, analyse Mme Simard. Il est très charismatique et capable de s'adresser autant à un enfant de 7 ans qu'à un chirurgien de 43 ans. »

Rien pour la science ?

PHILIPPE MERCURE

Jouer avec les Barenaked Ladies depuis l'espace, ça frappe l'imaginaire. Mais outre la visibilité qu'elles amènent, plusieurs observateurs remettent en question les bénéfices scientifiques des missions comme celles que vient d'accomplir Chris Hadfield.

« Envoyer une personne en orbite est désuet et n'a aucun intérêt scientifique, tranche Yves Gingras, historien et sociologue des sciences à l'Université du Québec à Montréal. Les associations scientifiques le disent : il n'y a aucune expérience d'envergure à faire à 300 km de la Terre qui ne puisse être faite avec des satellites ou des robots. »

L'American Physical Society, notamment, s'est déjà prononcée contre la construction de la Station spatiale internationale.

« Les contributions potentielles d'une station spatiale habitée aux sciences physiques nous apparaissent grandement surestimées. Plusieurs des objectifs de la station pourraient être atteints de façon plus efficace et à bien moindre coût sur Terre, par des plateformes robotiques inhabitées ou par les navettes », avait dit l'association dans une déclaration rédigée en 1991 et retransmise à *La Presse* hier en réponse à nos questions.

Une découverte prometteuse

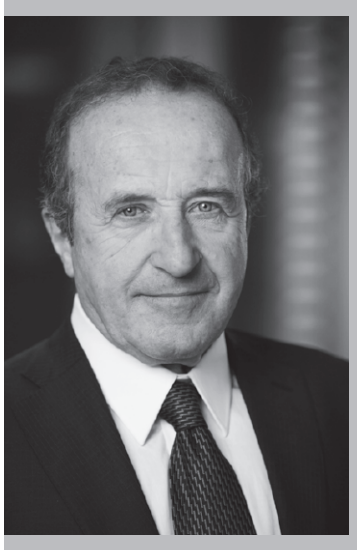
L'Agence spatiale canadienne réplique que Chris Hadfield et son équipe ont réalisé pas moins de 130 expériences pendant leur mission, autant en médecine et en astronomie qu'en sciences des matériaux ou même en psychologie. L'équipage a même enregistré le record du nombre d'heures consacrées à la science au cours d'une même mission.

Il est possible que Chris Hadfield et son équipe aient détecté pour la première fois des neutrinos émis par la mystérieuse « matière sombre », qui pourrait former plus de 25 % de l'Univers. « Si ça se confirme, ça pourrait devenir l'expérience scientifique la plus importante jamais accomplie à bord de la Station », affirme David Saint-Jacques, astronaute à l'Agence spatiale canadienne.



U de M
Faculté de l'éducation permanente

L'Université de Montréal remet un
DOCTORAT *HONORIS CAUSA* À



Bernard Derome
Journaliste

Le doctorat honorifique lui est accordé pour l'envergure de sa carrière de journaliste. Bernard Derome a été le témoin privilégié de notre histoire collective, à travers les grands événements qui ont marqué le Québec, le Canada et le monde.

Son haut niveau de crédibilité professionnelle a inspiré la communauté journalistique et les nombreux étudiants du Certificat en journalisme qui célèbre cette année ses 40 ans.

Monsieur Derome sera honoré lors de la collation des grades de la Faculté de l'éducation permanente, le mercredi 15 mai 2013.

Université de Montréal

RIEN NE SE COMPARE AU PLAISIR D'AVOIR TOUT CE QU'ON VEUT

AUCUNE COMPARAISON AUCUN COMPROMIS

FOCUS

AVEC UNE LISTE IMPRESSIONNANTE DE CARACTÉRISTIQUES DE SÉRIE

- CLIMATISEUR
- & ENTRÉE SANS CLÉ
- & OBTURATEURS ACTIFS DE CALANDRE
- & SYSTÈME DE REMPLISSAGE DE CARBURANT SANS BOUCHON EASY FUEL®
- & SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE SECURILOCK®
- & PHARES HALOGÈNES À QUATRE PROJECTEURS
- & CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE STABILITÉ ADVANCETRAC®
- & AVERTISSEURS SONORES
- & MOTEUR 4 CYL. EN LIGNE DE 2,0 L
- & PRISE AUDIO AUXILIAIRE

& BIEN PLUS !

L'AUTO 2013 | MEILLEUR ACHAT VOITURES COMPACTES

5,1 L/100 KM SUR ROUTE
7,5 L/100 KM EN VILLE±

FOCUS S 2013

TOUT NOUVEAU - VERSEMENTS PEU ÉLEVÉS

ACHETEZ POUR SEULEMENT **99 $*** AUX DEUX SEMAINES

*À UN TAUX ANNUEL DE 1,99 % POUR UN TERME DE 84 MOIS AVEC UN ACOMPTE DE **500 $**. FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUS.*

ACHETEZ AU COMPTANT POUR SEULEMENT 17 269 $**



OBTENEZ-EN PLUS AVEC LA **FOCUS SE** POUR SEULEMENT

11 $* DE PLUS AUX DEUX SEMAINES | ACHETEZ AU COMPTANT POUR **19 219 $****



BIEN ÉQUIPÉE AVEC TOUTES LES CARACTÉRISTIQUES DE LA VERSION S, PLUS :

- RÉGULATEUR DE VITESSE
- & CLÉ PROGRAMMABLE MYKEY®
- & SYSTÈME À COMMANDE VOCALE SYNC®
- & COMPAS ET AFFICHAGE DE LA TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE
- & ÉCRAN ACL DE 4 PO MYFORD®
- & ÉCLAIRAGE À L'ENTRÉE
- & SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS
- & PARE-SOLEIL AVEC MIRROIRS DE COURTOISIE ÉCLAIRÉS
- & GLACES AVANT ET ARRIÈRE À COMMANDE ÉLECTRIQUE
- & CONDUITS DE CHAUFFAGE VERS LES PLACES ARRIÈRE

& BIEN PLUS !

OBTENEZ-EN **ENCORE PLUS** AVEC LA **FOCUS SE** DOTÉE DE **L'ENSEMBLE DÉCOR**

AJOUTEZ 4 $* DE PLUS AUX DEUX SEMAINES | ACHETEZ AU COMPTANT POUR **19 819 $****



TOUTES LES CARACTÉRISTIQUES DE LA VERSION SE ET ENCORE MIEUX ÉQUIPÉE AVEC :

- AILERON ARRIÈRE
- & ANTIBROUILLARDS AVEC ENJOLIVEURS CHROMÉS
- & JANTES DE 16 PO EN ALLIAGE À 5 RAYONS

Partenaire automobile officiel des Canadiens

IL N'Y A AUCUNE COMPARAISON & AUCUN COMPROMIS. SEULEMENT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE FORD.

Allons plus loin
| quebecford.ca |

LES ACHETEURS AVISÉS LISENT LES PETITS CARACTÈRES. Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix moindre. Ces offres s'adressent à des particuliers admissibles uniquement, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Un dépôt de sécurité pourrait être exigé par Crédit Ford selon les termes et conditions du crédit du client. Ces offres excluent les frais d'immatriculation, les assurances, le plein de carburant, l'inscription au RDPRM (pour les véhicules financés ou loués), la taxe écologique sur les pneus neufs, la TPS et la TVQ. Tous les prix et rabais sont appliqués à partir du prix de détail suggéré par le constructeur (PDSC). Ces offres sont d'une durée limitée et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Pour obtenir tous les détails, consultez votre concessionnaire Ford, ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-3673. Pour les commandes à l'usine, un client admissible peut se prévaloir des primes/offres promotionnelles de Ford en vigueur soit au moment de la commande à l'usine, soit au moment de la livraison, mais non des deux. * Jusqu'au 31 mai, achetez la Focus S / Focus SE dotée de l'ensemble décor Focus S le total de 12 mensualités divisé en 26 périodes correspond à un versement aux deux semaines de 99 $, le coût d'emprunt est de 1 392,79 $). Ces offres incluent des montants de 380 $/380 $/380 $ en contribution du concessionnaire et 0 $/750 $/750 $ en allocation livraison. Un acompte de 500 $ sur les offres de financement à l'achat est exigé en fonction de l'approbation du crédit par Crédit Ford. Les taxes sont exigibles sur le montant total du prix à l'achat. Le client peut se prévaloir des versements aux deux semaines seulement s'il est en mesure d'utiliser un système de paiement par ordinateur (services bancaires par Internet) ou par téléphone (lorsque la banque avec laquelle il fait des affaires offre un tel service). Le client est alors tenu de signer un contrat de financement par versements mensuels et de fournir un chèque couvrant le montant du premier versement devenant échu un mois suivant la date d'entrée en vigueur du contrat, on divise le total annuel de 12 mensualités par 26 périodes de paiement. ** Jusqu'au 31 mai, achetez la Focus S / Focus SE dotée de l'ensemble décor 2013 neuve au prix de 17 269 $ / 19 219 $ / 19 819 $. Ces offres incluent des montants de 380 $/ 380 $/ 380 $ en contribution du concessionnaire, et 0 $ / 750 $ / 750 $ en allocation livraison. Les taxes s'appliquent au montant total de l'achat après la déduction du rabais du constructeur. ± Les côtes de consommation de carburant sont établies selon des méthodes d'essai approuvées par Transports Canada. †† © 2013 SIRIUS Canada Inc. « Sirius », le logo du chien Sirius, de même que les noms et logos des stations sont des marques de commerce de SiriusXM Radio Inc. utilisées en vertu d'une licence. © 2013 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.

SiriusXM
De série pour la plupart des véhicules Ford avec abonnement de 6 mois prépayé ††.

ACTUALITÉS

Une amitié qui coûte cher

L'ancien homme de main de Vito Rizzuto aurait été tué en raison de ses liens avec Raynald Desjardins

DANIEL RENAUD

Son amitié avec le caïd Raynald Desjardins pourrait avoir coûté cher à Juan Ramon Fernandez, alias Joe Bravo, ancien homme de main de Vito Rizzuto dont le corps criblé de balles et carbonisé a été découvert la semaine dernière en Sicile.

En entrevue avec *La Presse*, le commandant d'une escouade spéciale de carabiniers, dont les hommes ont arrêté 21 personnes liées à la Cosa Nostra la semaine dernière, a déclaré que Fernandez a parlé abondamment de Raynald Desjardins avec des individus de Montréal dans des conversations récentes captées durant l'enquête.

« Nous avons entendu le nom de Desjardins plusieurs fois. Lorsqu'il en parlait, Joe Bravo en parlait en bien et l'appelait *compare* [parrain] », a indiqué le lieutenant-colonel Fabio Bottino, de l'unité spéciale R.O.S. à Palerme, spécialisée dans la lutte contre le crime organisé.

Dans son numéro d'hier, le journal italien *La Repubblica* rapporte les propos d'un témoin repenti, Giuseppe Carbone, qui aurait raconté à la police locale que les deux frères Scaduto, accusés d'avoir tué Fernandez, auraient agi sur l'ordre de Vito Rizzuto et qu'ils l'auraient assassiné parce qu'il avait comme *compare* un ennemi de Rizzuto.

Au Québec, la police croit que Raynald Desjardins et d'autres chefs de clan auraient tenté de prendre la tête de la mafia à la suite de la chute des Rizzuto en 2010 – ce que n'auraient pas accepté les Siciliens, revenus en force depuis la libération de Vito Rizzuto, en octobre. Le beau-frère de Desjardins, l'influent mafioso Joe Di Maulo, et son ami et bras droit Gaétan Gosselin ont été assassinés au cours des derniers mois.

Un ordre du Canada

Les carabiniers n'excluent pas que la lutte de pouvoir à Montréal se soit transportée en



PHOTO FOURNIE PAR LA R.O.S

Juan Ramon Fernandez

Sicile, où Fernandez s'est établi après avoir été expulsé du Canada, en avril 2012. Ils refusent toutefois, pour le moment, d'identifier un commanditaire.

« Sur l'écoute, Fernandez disait que Desjardins était son ami, mais il n'a pas choisi de camp. C'était vraisemblablement une erreur. On suppose que quelqu'un de l'autre camp n'était pas content et a décidé de l'éliminer. »

« Nous sommes certains que l'ordre de le tuer vient du Canada, car Fernandez a été bien accueilli ici. Nous croyons que la commande vient d'une personne de très haut niveau de la mafia au Canada », a ajouté le lieutenant-colonel Bottino.

Selon nos sources, Fernandez a déjà possédé un café dans le quartier Saint-Michel et aurait été lié à une cellule du clan Cotroni durant les années 80. Il serait ensuite devenu le garde du corps de Raynald Desjardins, qui l'aurait introduit auprès de Vito Rizzuto. En prison, Fernandez, un colosse rompu au karaté, protégeait les membres de la mafia. Durant les années 90, il a été arrêté avec 4 kg de cocaïne trouvés dans une Jaguar prêtée par Desjardins. Durant les années 2000, il est devenu proche de Vito Rizzuto et s'est établi à Toronto. « Pour s'être fait prendre de cette façon et avoir passé autant d'années en prison, il était plutôt un homme de main qu'un homme d'honneur », a exprimé une source du milieu, au sujet des conversations captées par les carabiniers, dans lesquelles Fernandez se disait un homme d'honneur de la mafia.

Pas d'extradition pour Rizzuto

Par ailleurs, le lieutenant-colonel Bottino a confirmé hier à *La Presse* ce dont plusieurs se doutaient déjà: les autorités italiennes ne demandent plus l'extradition de Vito Rizzuto dans le cadre de l'enquête sur le blanchiment de centaines de millions de dollars de la mafia canadienne dans la construction du pont de Messine, qui relie la Sicile à l'Italie continentale.

« Il n'y a pas de preuve qui justifierait une telle procédure. Il pourrait avoir des problèmes, mais pas avec le pont de Messine », a conclu le chef carabinier.

— Avec la collaboration de Mathieu Perreault et de Vincent Larouche



Procès pour enfant maltraité

Un pot de cornichons en guise de preuve

CHRISTIANE DESJARDINS

Croyant que son fils de trois ans vomissait vert parce qu'il avait mangé un cornichon et « bu le jus » du pot, Barbara* ne s'est pas inquiétée outre mesure, le 3 décembre 2010. Aujourd'hui, dans le procès qu'on lui intente pour maltraitance, Barbara exhibe le pot de cornichons vieux de deux ans et demi pour prouver ses dires.

Cet élément de preuve plutôt inhabituel, Barbara l'a sorti de son sac, hier, alors qu'elle était contre-interrogée par la Couronne. Me Sylvie Lemieux passait son témoignage au crible, lui demandant ce qui était arrivé dans les jours précédant le 4 décembre 2010, journée où elle a amené son fils William* à l'hôpital, dans un état critique. Le petit avait des ecchymoses à de nombreux endroits et son intestin avait éclaté. Barbara, 25 ans, est accusée de voie de fait grave, de négligence criminelle et d'avoir omis de fournir les choses essentielles à son enfant.

Son conjoint coupable

L'homme avec qui elle s'était mise en ménage en 2010, Stéphane*, faisait face aux mêmes accusations. Il a plaidé coupable à l'accusation de voie de fait grave et a écopé de cinq ans de prison en janvier. L'homme s'est dit responsable d'un seul geste, soit d'avoir donné un coup dans le ventre de l'enfant avec sa « main ouverte ». La rupture de l'intestin serait survenue entre 24 et 48 heures avant l'arrivée de l'enfant à l'hôpital, selon les médecins. Barbara assure qu'elle n'a jamais vu Stéphane frapper le petit William.

Signalons que l'enfant a été opéré et a survécu. Barbara a perdu la garde de son enfant.

Le procès, qui se déroule devant le juge Jean-Paul Braun, se poursuit jeudi.

*** Noms fictifs**

ERRATUM

UNE ERREUR S'EST GLISSÉE DANS L'ANNONCE METTANT EN VEDETTE LE FORD ESCAPE S 2013 PARUE LE 13 MAI 2013. LES CARACTÉRISTIQUES AFFICHÉES SONT EN RÉALITÉ CELLES DU F-150, ET NON DU ESCAPE 2013. NOUS SOMMES DÉSOLÉS DES INCONVÉNIENTS QUE CETTE ERREUR AURAIT PU CAUSER.

Ford

Allons plus loin

« L'IMPORTANT
N'EST PAS DE
REGARDER
EN ARRIÈRE,
MAIS DE TOUJOURS
ALLER DE
L'AVANT. »

Marc Bergevin
Directeur général
Les Canadiens de Montréal

photo : Nicolas Fransolet

Ford et ses concessionnaires vous remercient pour toutes ces émotions. À la saison prochaine!
Découvrez ce qu'il faut pour aller plus loin selon Marc Bergevin à **ford.ca/communaute**

Ford

Allons plus loin

PARTENAIRE AUTOMOBILE
OFFICIEL DES CANADIENS

ARMES CHIMIQUES

Un médecin syrien s'insurge

Les accusations d'utilisation de gaz sarin par le régime de Bachar al-Assad et plus récemment par les rebelles eux-mêmes ont marqué un nouveau tournant dans le conflit syrien. Ahmad Abed, un médecin originaire de Homs, aujourd'hui réfugié au Liban, est convaincu d'avoir soigné des victimes d'attaques chimiques. Notre journaliste a recueilli son témoignage.



PHOTO GEORGE OURFALIAN, ARCHIVES REUTERS

Des résidants d'Alep et des médecins transportent un soldat de l'Armée syrienne libre blessé lors d'une possible attaque à l'arme chimique. Les rebelles et le régime s'accusent mutuellement d'avoir recours au gaz sarin.

ANDRÉANE WILLIAMS
COLLABORATION SPÉCIALE

TRIPOLI, Liban — Installé dans son bureau, Ahmad Abed observe patiemment le va-et-vient des employés et des patients de sa clinique libanaise à travers les écrans des caméras de surveillance. La clinique est exceptionnellement calme. Le dimanche, elle n'est ouverte qu'aux urgences. « Venez demain et vous verrez. Nous recevons en moyenne 400 personnes par jour », lance-t-il.

« Tous venaient des mêmes endroits et racontaient la même histoire : leur maison avait été la cible d'une roquette, puis une épaisse fumée jaune s'était dispersée dans l'air. »
— Ahmad Abed, médecin

Ahmad est l'un des seize médecins de cette clinique gratuite, ouverte 24 heures sur 24, pour les réfugiés syriens à Tripoli, dans le nord du Liban. Originaire du quartier de Bab Sbaa à Homs, en Syrie, ce père de famille travaillait dans un hôpital gouvernemental lorsque la guerre a éclaté dans son pays.

« Un jour, un jeune homme est arrivé à l'hôpital avec une blessure au bras. Rien de très sérieux. Le lendemain, il était mort d'une balle entre les yeux. J'ai réalisé qu'il avait été tué à l'hôpital. C'est là que j'ai décidé de rejoindre une clinique du côté des rebelles », raconte Ahmad.

Un peu plus tard, en février 2012, la guerre prend un nouveau visage pour Ahmad. « Les gens ont commencé à arriver à notre clinique avec d'étranges symptômes. Les patients, une vingtaine en tout, avaient des hallucinations, les pupilles contractées, des douleurs dans les articulations, de la difficulté à respirer, des ulcères buccaux, des sécrétions abondantes, etc. Tous venaient des mêmes endroits, Baba Amr et Bab Sbaa, et racontaient la même histoire: leur maison avait été la cible d'une roquette, puis une épaisse fumée jaune s'était dispersée dans l'air », raconte le médecin réfugié au Liban depuis dix mois.

« Ceux qui avaient inhalé trop de gaz mourraient dans les heures qui suivaient », précise-t-il.

Un gaz persistant

Il a fui la Syrie avec sa famille, suivant les conseils de ses collègues. « Les forces du régime de Bachar al-Assad arrêtaient quiconque apportait une aide humanitaire à la population », explique-t-il.

En revanche, il estime avoir soigné des victimes d'armes chimiques même au Liban. En juin dernier, il a accueilli sept patients originaires de Homs avec des symptômes similaires. Deux d'entre eux avaient été bloqués à la frontière pendant 45 jours. « Ce couple présentait toujours ces mêmes symptômes. Ce qui veut dire que le gaz était encore présent dans leur organisme. »

Aujourd'hui Ahmad est convaincu que ses patients avaient été victimes d'armes chimiques. « Au moment des faits, mes collègues et moi parlions déjà de cette possibilité, mais personne ne voulait y croire. Malheureusement, les photos que j'ai vues dans les médias la semaine dernière n'ont fait que confirmer ce que je redoutais. »

CE QU'ILS ONT DIT SUR LES ARMES

« Pour autant que nous sachions, en fonction de notre expertise, le régime a utilisé des armes chimiques mortelles contre les rebelles lors d'une série d'incidents au cours des derniers mois. »

— **Itaï Brun**
général israélien, responsable de la division du renseignement

« Je ne prends pas de décisions fondées sur les perceptions. Et je ne peux pas organiser un sommet international basé que sur des perceptions. Nous avons essayé par le passé, et ça n'a pas fonctionné. »

— **Barack Obama**
président des États-Unis, faisant référence à l'invasion américaine en Irak, en comparaison avec la crise syrienne

— Hugo Pilon Larose

LA PRESSE PARTENAIRE DU SUCCÈS DE SES ANNONCEURS

REPORTAGE PUBLICITAIRE

Accompagner pour la vie
un enfant souffrant de maladie mentale

La maladie mentale a un impact important sur le quotidien et l'équilibre familial. Inquiétude, compassion, colère, frustration, anxiété, tristesse, amour et culpabilité, autant d'émotions que vivent les proches.

Récemment a eu lieu une conférence à Montréal, présentée par la Fondation des maladies mentales, durant laquelle Mme Manon Teasdale Gravel, proche aidante depuis 17 ans pour sa fille Stéphanie, a livré un témoignage en présentant les différentes étapes de son cheminement pour conserver un équilibre et une certaine sérénité. Aller au http://caringvoicenetwork.adobeconnect.com/p168adugfad/ pour voir la conférence.

Madame Teasdale Gravel tient à témoigner de son parcours : « Suite à ces événements, je me suis beaucoup impliquée dans des fondations offrant des ressources importantes aux personnes vivant avec cette maladie : la Fondation des Centres François Michelle qui offre un service d'éducation aux enfants souffrant de déficiences intellectuelles avec une maladie associée dans leurs 3 centres d'enseignements, que ma fille Stéphanie a fréquentés, la Fondation de Renfort qui offre présentement des services à ma fille au niveau de ses activités dans notre région, la Fondation des maladies mentales et aussi la Fondation Revivre. »



Fondation des maladies mentales
S'ouvrir, c'est déjà s'aider

« Qu'il pourrisse en prison »

Le frère d'Ariel Castro demande justice

AGENCE FRANCE-PRESSE

Onil Castro a affirmé hier qu'il souhaitait que son frère Ariel, inculpé pour la séquestration et le viol pendant une décennie de trois jeunes Américaines dans sa maison de Cleveland, « pourrisse en prison jusqu'à son dernier souffle ».

Pendant près de trois jours, les médias américains ont diffusé les photos d'Ariel et de ses deux frères Pedro et Onil, en combinaison de prisonniers, après leur arrestation, lundi dernier. Ariel Castro a été inculpé pour enlèvements et viols. Aucune accusation n'a été retenue contre ses deux frères.

Dans un entretien avec CNN diffusé dans son intégralité lundi, Pedro et Onil affirment avoir ignoré la raison de leur arrestation « pendant 36 heures ».

« Monstre, odieux personnage. Je souhaite qu'il pourrisse en prison. Jusqu'à son dernier souffle », a affirmé Onil Castro. « Je me fiche de savoir s'ils le nourrissent après ce qu'il m'a fait à moi et à ma famille. »



PHOTO REUTERS,
Ariel Castro, inculpé pour enlèvements

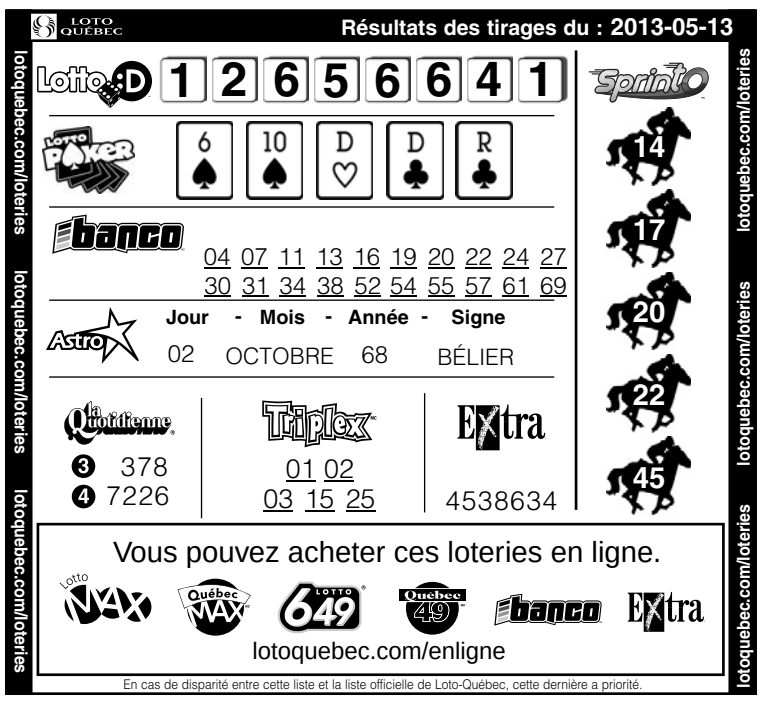
Les deux frères prétendent avoir reçu des menaces de mort.

« Ça va me poursuivre, parce que les gens vont croire que Pedro a quelque chose à voir avec cela. Pedro n'a rien à voir avec ça », a-t-il poursuivi, admettant être allé plusieurs fois chez Ariel.

« Je souhaite que les familles obtiennent justice, toute la justice. Ça m'a brisé le cœur, ça m'a tué, je suis un mort-vivant maintenant », a également dit Onil Castro.

États-Unis Médecin avorteur reconnu coupable

Un médecin américain pratiquant des avortements a été reconnu coupable hier du meurtre de trois bébés au moyen de ciseaux alors que ces derniers étaient nés en vie dans sa clinique de Philadelphie. Kermit Gosnell, 72 ans, encourt la peine de mort après sa condamnation par un grand jury d'un tribunal de Philadelphie, a indiqué le bureau du procureur. Sa peine sera prononcée lors d'une audience ultérieure. — AFP



LE TOUR DU GLOBE



PHOTO ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

Italie
Peine de six ans requise contre Berlusconi

Le parquet de Milan a requis hier une peine de six ans de prison contre Silvio Berlusconi et une interdiction à vie d'exercer toute fonction publique dans le procès Ruby, où il est accusé d'abus de pouvoir et prostitution de mineure. La procureure a demandé une « peine de cinq ans » pour le premier chef d'accusation, « aggravée d'un an » pour avoir rémunéré les prestations sexuelles d'une mineure, un délit en Italie. — AFP



PHOTO REUTERS

Washington
Les pratiques du fisc préoccupent Obama

Barack Obama a affirmé hier qu'il serait « scandaleux » que le fisc américain ait visé spécifiquement des groupes conservateurs. « Nous allons attendre de connaître tous les faits, mais je n'ai aucune patience pour cela et nous ferons en sorte de comprendre ce qui s'est passé », a-t-il promis.Le fisc s'est excusé vendredi d'avoir sélectionné des groupes dont le nom comportait les mots « Tea Party » ou « patriote » pour un examen approfondi de leur demande de statut spécial. — AFP

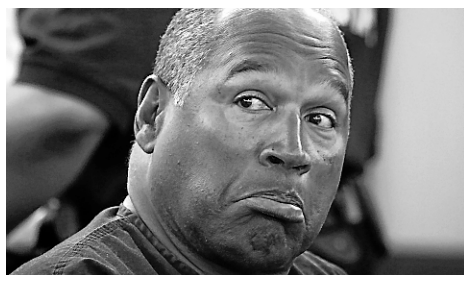


PHOTO ASSOCIATED PRESS

Las Vegas
O.J. Simpson tente d'obtenir un appel

O.J. Simpson, un habitué des tribunaux américains, est retourné hier devant une cour de Las Vegas pour tenter de faire appel de sa condamnation pour enlèvement et vol à main armée de 2008 — et pour laquelle il est depuis ce temps derrière les barreaux. L'ancien joueur de football américain, célèbre pour avoir été acquitté il y a 18 ans du meurtre de son ex-femme et d'un ami de celle-ci, fait valoir cette fois-ci qu'il aurait été mal défendu par ses avocats en 2008. — AFP



PHOTO ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

Corée du Nord
Remplacement du ministre de la Défense

La Corée du Nord a annoncé hier le remplacement du ministre des Forces armées, Kim Kyok-Sik (à droite), qui passait pour un « dur », six mois seulement après sa nomination. Il s'agit du dernier d'une longue série de changements faits par le jeune dirigeant Kim Jong-un au sein de l'armée.Le nouveau ministre est Jang Jong-Nam. Il s'agit d'un commandant quinquagénaire, donc plutôt jeune pour de telles fonctions. — AFP

Bye-bye, Barbara !



NATHALIE COLLARD
MÉDIAS

La nouvelle courait depuis quelques mois mais hier, c'est à *The View,* l'émission quotidienne qu'elle a créée en 1997, que Barbara Walters a annoncé officiellement sa retraite pour 2014.

Après quelques ennuis de santé, dont une opération à cœur ouvert en 2010, la célèbre intervieweuse a décidé qu'il était temps de tirer sa révérence.

À 83 ans, Barbara Walters est une véritable icône du journalisme américain. Reconnue aujourd'hui pour ses entrevues avec des célébrités - ses émissions spéciales diffusées avant les Oscars font toujours jaser -, elle a fait sa marque comme LA journaliste qui obtenait toujours l'entrevue exclusive que tous les réseaux rêvaient de décrocher.

Barbara Walters a également fracassé le plafond de verre à plusieurs reprises au cours des 50 dernières années. Embauchée comme rédactrice au *Today Show* en 1961, elle est devenue, quelques mois plus tard, la première femme à coanimer la célèbre émission matinale. Elle a dû se battre pour avoir le droit au titre de coanimatrice. À l'époque, on les appelait les « Today Girls » et elles servaient surtout de faire-valoir aux animateurs masculins.



PHOTO LUCAS JACKSON, ARCHIVES REUTERS

À 83 ans, Barbara Walters, véritable icône du journalisme américain, a annoncé officiellement sa retraite.

Quinze ans plus tard, elle était la première femme coanimatrice du bulletin de nouvelles de soirée au réseau ABC. Dans son autobiographie, elle raconte à quel point son coanimateur à *World News Tonight,* Harry Reasoner, lui a fait la vie dure, refusant même de lui parler hors des ondes. La nouvelle qu'elle avait négocié un salaire d'un million de dollars pour cinq ans ne l'a pas rendue plus populaire auprès de ses confrères, mais elle a fait d'elle un modèle pour les femmes dans le métier.

Mélange des genres

Toujours à ABC, elle a animé et réalisé des entrevues pour l'émission d'affaires publiques *20/20* durant un quart de siècle. Barbara Walters a interviewé tous les présidents américains depuis Richard Nixon. Superficielle pour les uns, as de l'entrevue pour les autres, elle excellait dans l'art de mêler l'important et le futile, le politique et le « people », ce que plusieurs lui ont reproché, l'accusant d'avoir contribué à la « peopolisation » de l'information.

Barbara Walters a déjà interviewé Fidel Castro dans un bateau sur la baie des Cochons, demandé a Boris Elstine s'il buvait trop et à Vladimir Poutine s'il avait déjà commandé une exécution: les deux hommes ont répondu « niet ». Dans les années 1970, son entrevue conjointe avec deux ennemis de toujours, le président égyptien Anouar el-Sadate et le premier ministre israélien Menahem Begin, avait fait beaucoup de bruit.

Infatigable malgré les années, c'est encore elle qui, en 1999, a obtenu l'entrevue, que tout le monde convoitait, avec Monica Lewinsky, à l'origine du scandale qui a failli coûter la présidence à Bill Clinton. « Vous avez vraiment montré votre string au président des États-Unis ? », a-t-elle demandé à la jeune femme. Avec 74 millions de téléspectateurs, c'est l'entrevue la plus écoutée de l'histoire de la télévision américaine.

Encore des projets

Au fil des ans, Barbara Walters est elle-même devenue une célébrité qui entretenait des liens avec plusieurs personnalités controversées, dont Henry Kissinger, Donald Trump et le président syrien Bashar al-Assad, qu'elle a interviewé en 2011. Éthique ? La question s'est posée.

Que ses fans se rassurent, M^me^ Walters ne quittera pas brutalement les ondes. Elle a annoncé hier toute une année de festivités durant laquelle elle continuera à travailler pour ABC News, participera à l'émission *The View* (où elle demeure coproductrice associée), animera des émissions spéciales ainsi qu'une rétrospective de sa carrière qui sera présentée en mai prochain. Barbara s'en va, mais à son propre rythme.

Au fil des ans, Barbara Walters est elle-même devenue une célébrité qui entretenait des liens avec plusieurs personnalités controversées, dont Henry Kissinger, Donald Trump et le président syrien Bashar al-Assad, qu'elle a interviewé en 2011. Éthique ? La question s'est posée.

BARBARA WALTERS EN SIX DATES

1961

Première femme à animer une émission du matin, le *Today Show,* au réseau NBC

1976

Première femme à coanimer le bulletin de nouvelles du soir, *World News Tonight,* sur les ondes de ABC

1977



PHOTO ARCHIVES ASSOCIATED PRESS

Présentation d'une émission spéciale d'une heure avec Fidel Castro, qui n'a pas accordé d'entrevue à un média américain depuis 16 ans. Barbara Walters, qui a tenté durant deux ans d'obtenir cet entretien, vogue avec le président cubain sur les eaux de la baie des Cochons.

1997

Barbara Walters crée l'émission The View, encore en ondes aujourd'hui.

1999



PHOTO ARCHIVES REUTERS

Avec 74 millions de téléspectateurs, son entrevue avec Monica Lewinsky est la plus regardée de l'histoire de la télévision américaine.

2011



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Barbara Walters doit s'excuser à la suite des révélations du *Daily Telegraph*, qui révèle qu'elle a tenté d'aider une ex-assistante du président syrien Bashar al-Assad qui souhaitait obtenir une place dans une université américaine et un stage à l'émission de Piers Morgan sur les ondes de CNN.

— Nathalie Collard

Spécialisé en employabilité, le Centre Eurêka facilite le retour au travail à la suite d'un licenciement ou d'une absence prolongée causée par une maladie ou un accident de travail.

Services offerts :
bilan et transition de carrière, évaluation psychométrique, préparation et recherche d'emploi.

4377, rue Notre-Dame Ouest, Montréal, Québec H4C 1R9 | Tél. : 514-937-6789

CENTRE EURÊKA depuis 1976
Service aux entreprises et assureurs publics et privés
www.centreeureka.com

DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Mario Girard > Directeur principal de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Éloge de la lenteur



ANDRÉ PRATTE
apratte@lapresse.ca

Selon notre collègue Denis Lessard (*La Presse*, 11 mai), le gouvernement Marois est ennuyé par les effets imprévus de la Loi sur l'intégrité en matière de contrats publics, le projet de loi 1 adopté l'automne dernier. Le libellé très vaste de la loi, qui vise à empêcher quiconque ayant commis un geste répréhensible de profiter d'un contrat public, pourrait faire très mal à des entreprises importantes pour l'économie du Québec. Selon une source gouvernementale, la loi se révèle être un « carcan légal ».

La loi 1 est un bon exemple du danger de légiférer à la va-vite, pour des raisons partisanes ou sous le coup de l'émotion.

Cette situation ne devrait surprendre personne. Lors de la présentation du projet de loi, plusieurs avaient averti le gouvernement. En cherchant à tisser le filet le plus grand et le plus serré possible, le texte remettait en question des principes fondamentaux de notre droit, par exemple la présomption d'innocence. Il menaçait aussi de priver de travail des milliers de personnes à cause du comportement douteux de quelques dirigeants.

En commission parlementaire, l'Association des ingénieurs-conseils du Québec s'était inquiétée « que le contexte de crise actuel ne pousse l'État à mettre des entreprises et des emplois à risque sur la seule base de perception exacerbée par les révélations entendues quotidiennement » à la commission Charbonneau. Le Barreau du Québec s'était lui aussi montré préoccupé.

Cependant, dans le climat de suspicion et d'indignation généralisées qui règne depuis plusieurs mois au Québec, de telles inquiétudes n'ont ému personne. Le gouvernement a fait quelques changements, mais la portée exceptionnelle du projet de loi est demeurée.

Voilà un bon exemple du danger de légiférer à la va-vite, pour des raisons partisanes ou sous le coup de l'émotion. Le gouvernement précédent avait succombé à la même tentation, à la puissance 10, lors de l'adoption du projet de loi 78 sur l'encadrement des manifestations étudiantes. Ce projet de loi, on s'en souvient, comportait des articles parfaitement raisonnables. Mais d'autres pouvaient avoir pour effet de limiter les droits fondamentaux des citoyens.

La loi 78 prévoyant la fermeture des collèges pour l'été, il n'y avait plus urgence; les articles les délicats auraient pu faire l'objet d'une étude plus approfondie. Au contraire, sans doute pour des raisons de stratégie électorale, le gouvernement Charest a foncé, au point qu'au cours de l'étude expéditive du texte, il fut évident que même les ministres responsables n'en saisissaient pas toute la portée.

On critique souvent la lenteur du processus législatif. Or cette lenteur est généralement justifiée. Dans un texte de loi, chaque mot a son importance et selon qu'on choisit un libellé ou une autre, les conséquences peuvent être considérables. Les députés doivent donc prendre tout le soin (et le temps) qu'il faut, même si (surtout si!) la pression populaire les pousse à faire vite.

Major Tom



MARIO ROY
mroy@lapresse.ca

Plusieurs auront sans doute eu l'occasion de visiter le Musée de l'air et de l'espace, à Washington. On y trouve notamment une cinquantaine de véhicules spatiaux. Le plus fascinant est certainement le module de commande de la mission Apollo XI (celle de Neil Armstrong), la seule pièce du gigantesque train spatial à être revenue sur Terre.

Au vrai, ces engins donnent froid dans le dos.

L'intérieur de la capsule d'Apollo XI, par exemple, est moins grand qu'une salle de bain; percé de cinq minuscules hublots; peint d'une couleur hésitant entre le gris déprime et le vert hôpital; éclairé par de lugubres tubes fluorescents; meublé de trois fauteuils en forme d'appareils de torture boulonnés au milieu d'une inquiétante quincaillerie de science-fiction.

L'habitacle de la Station spatiale internationale est de la même eau. On a peine à imaginer que des êtres humains puissent y vivre pendant de longs mois à moins d'avoir été eux-mêmes transformés en machines.

Et puis vint Chris Hadfield.

■■■

Il n'est pas une machine, mais un être humain dans toutes les dimensions que cela comporte. À la fois scientifique et un peu artiste; plein d'humour; amant de la planète, qu'il a photographiée à répétition au bénéfice des Terriens; jouissant d'une intelligence des communications et d'un charisme qui en ont fait, apparemment, l'astronaute aujourd'hui le plus connu dans le monde après, justement, Neil Armstrong.

Le cadeau qu'il a voulu offrir avant de redescendre est une interprétation de *Space Oddity* de David Bowie.

Une évidence, peut-être.

Mais le vidéoclip créé par Hadfield, magnifiquement tourné, monté et... chanté (ça, ce n'est pas évident!) a donné une âme à ce gros tube de métal flottant au-dessus de nous, presque beau sur ces images. C'est très émouvant. Peut-être cette interprétation sera-t-elle dorénavant considérée comme la version définitive du vieux classique, même si l'astronaute en a quelque peu modifié les paroles: aux premières 24 heures de sa mise en ligne, le clip a été vu un million de fois et Bowie lui-même a salué l'événement.



PHOTO AP

Chris Hadfield

Évidemment, on pourra toujours continuer à dire: l'espace, *qu'ossa donne*?

Or, il y a plusieurs réponses à cette question. L'exploration, la découverte, le progrès des sciences et des technologies, bien sûr. Mais il y en a une autre, plus convaincante encore et qui n'est pas étrangère à la façon dont Chris Hadfield a accompli sa mission. L'homme explore l'espace pour la même raison qu'il écrit de la poésie, compose de la musique, peint des fresques, élève des monuments. Parce que c'est sa nature, son essence même, que de chercher à savoir et de créer.

Et, à la gloire du Major Tom, d'insuffler une nouvelle vie à une vieille chanson.



DROITS RÉSERVÉS/**serge.chapleau@lapresse.ca**

OPINION

Déraisonnable et destructeur



DONALD RIENDEAU
L'auteur est avocat spécialisé en éthique.

L'hypersensibilité et la frustration règnent présentement au Québec envers les 5 C: corruption, collusion, complaisance, conflits d'intérêts et communications d'influence. Nous sommes à la fois si écœurés et empressés de voir des changements se produire que nous sommes prêts à suivre aveuglément nos gouvernements, lesquels sont prêts, pour nous plaire et gagner du capital politique, à condamner et détruire des entreprises.

Or, les propositions récentes du gouvernement (Loi 1), du gouvernement précédent (C-73 et C-25) et du maire de Montréal, Michael Applebaum, qui souhaitent écarter des firmes d'ingénierie des appels d'offres de la Ville de Montréal, sont déraisonnables et destructrices pour l'économie et le tissu social du Québec.

Le réflexe de nos politiciens a été de punir les organisations coupables pour apaiser la grogne populaire, mais sans mesurer toutes les conséquences à moyen terme des lois adoptées à la va-vite. Condamnons toutes ces entreprises pour nous donner bonne conscience. Cela nous ramène allégoriquement au temps des Romains: un peu de sang, ça fait du bien... Ou aux siècles passés: une purge guérit tout.

Les quelques lois adoptées récemment ont été écrites dans un esprit de punir une entreprise entière pour la turpitude d'un ou de quelques dirigeants, actionnaires ou administrateurs. Imaginez quelques crapules chez SNC-Lavalin et voilà les contrats retirés pour cinq ans dans le secteur public! Conséquences: des pertes d'emplois assurés au sein des 30 000 employés dont la très vaste majorité sont honnêtes. Des impacts sur des milliers d'emplois indirects. Des désastres économiques pour une foule de fournisseurs compétents et consciencieux.

Des prédateurs financiers étrangers, flairant la bonne affaire, décideront de faire une offre d'achat hostile sur cette entreprise, privant le Québec de centaines de millions d'impôts versés chaque année, puisque le siège social sera transféré à l'étranger.

Il est très dangereux pour un gouvernement de condamner publiquement une entreprise dans son ensemble alors que quelques dirigeants ou actionnaires ont agi de manière illégale.

Dans deux décisions récentes, la Cour suprême du Canada que l'intérêt d'une organisation ne devait pas être confondu avec celui de ses actionnaires, mais devait également tenir compte des intérêts des employés, des clients, des créanciers, des fournisseurs, du public et des autres parties prenantes.

Il est donc très dangereux pour un gouvernement provincial ou municipal de condamner publiquement une entreprise dans son ensemble alors que quelques dirigeants ou actionnaires ont agi de manière illégale... aussi frustrant cela soit-il. Agir ainsi va à l'encontre de ce principe de la Cour suprême.

Pire encore, laisser à l'Autorité des marchés financiers (AMF), avec toute la compétence qu'elle puisse avoir, l'odieux de déterminer quelle entreprise mérite la « confiance du public » est fort probablement inconstitutionnel puisque trop aléatoire.

Trouvons plutôt des preuves en dehors de la commission d'enquête pour incriminer les « individus » plus que les organisations, mais récupérons aussi au passage quelques centaines de millions des beaux profits réalisés par ces firmes à un rythme qui ne les détruiront pas.

Ensuite, soyons imaginatif. Au lieu de seulement adopter une approche punitive, pensons féliciter les compagnies éthiques. Par exemple, j'ai appris récemment qu'une firme d'ingénierie tente en vain depuis 20 ans d'obtenir des contrats auprès de la Ville de Montréal et de plusieurs autres municipalités parce qu'elle n'a jamais accepté de jouer le jeu des entreprises « collusionnaires ». Une partie de la solution consisterait à récompenser de telles entreprises, qui ont fait la preuve du temps.

Pourquoi ne pas implanter à la grandeur du Québec un système de points de mérite ou de démérite lors des appels de propositions? Un système qui par exemple accorderait 10 % aux entreprises n'ayant pas fait l'objet de condamnation ou d'accusations au cours des 10 dernières années ou, mieux encore, qui ont mis en place un véritable programme d'intégrité? Cette avenue permettrait aux compagnies éthiques de gagner plus de contrats sans nécessairement détruire les entreprises au sein desquelles quelques dirigeants ont agi avec cupidité et malice.

LA PRESSE+



ENTREVUE ÉDITORIALE

Des humains sur Mars en 2030?

Pourquoi envoyer des humains sur la planète rouge? André Pratte pose la question à Richard Léveillée, spécialiste de la géologie de Mars à l'Agence spatiale canadienne.

LA PRESSE.CA

LA QUESTION DU JOUR

L'Ordre des ingénieurs du Québec réclame le pouvoir d'enquêter sur les firmes de génie. Devrait-on leur accorder?

Oui › 66 % Non › 28 %
Je ne sais pas › 6 %
Résultats à 18 h, hier – 9472 répondants

LE BLOGUE DE L'ÉDITO

Hé toi, tu veux devenir astronaute?

par Ariane Krol

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**

VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? Écrivez-nous à **debats@lapresse.ca**

RÉDACTION 514.285.7070 **commentaires@lapresse.ca**
ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453 **www.lapresse.ca/abonnement**
PUBLICITÉ 514.285.6931
PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363 **petitesannonces@lapresse.ca**
DÉCÈS 514.285.6816 **deces@lapresse.ca**
CARRIÈRES 514.285.7320 **carrieres@lapresse.ca**

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.
ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier. Président et éditeur.

À BIEN Y PENSER

Que penser de la déclaration du ministre Duchesne concernant son projet de cours d'histoire nationale obligatoire au cégep, alors qu'un tel cours est déjà abondamment traité au secondaire? Une proposition navrante qui montre bien qu'à Québec comme à Ottawa, on résiste mal à la tentation d'assujettir l'enseignement de l'histoire à des fins politiques. Malheureusement, ce qui fait gravement défaut dans les programmes d'histoire, c'est le peu d'espace accordé à l'étude des faits qui expliquent les grands conflits du XX^e siècle et les enjeux du XXI^e.

— Claude Poulin, professeur retraité

DÉBATS

La splendeur et l'horreur (2)



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

J'ai visité Auschwitz et Birkenau, mais rien ne m'avait préparé à ce qui m'attendait en banlieue de Phnom Penh, au mémorial du génocide de Choeung Ek, dans ces champs de la mort où les Khmers rouges exécutaient leurs ennemis de classe – gens liés à l'ancien régime, intellectuels, enseignants, urbains, ou simplement des familles dénoncées sans motif par des délateurs intéressés.

(On ciblait particulièrement ceux qui portaient des lunettes – signe qu'ils savaient lire et que leur bagage préalable était trop lourd pour qu'on puisse en faire des « hommes nouveaux ». Contrairement aux communistes russes ou vietnamiens, les Khmers rouges ne croyaient pas à la rééducation. L'homme nouveau ne pouvait naître qu'en exterminant toute trace d'un passé honni. On prenait les familles entières, hommes, femmes, enfants et nouveau-nés.)

Le Cambodge est parsemé de charniers, mais celui-ci a été aménagé et ouvert au public.

Dans le silence, on suit le parcours avec des audioguides.

Le quai de débarquement, où les femmes arrivaient le plus souvent dénudées, signe qu'elles avaient été violées dans les camions qui les avaient emmenées de la prison ou alors qu'on avait voulu leur faire subir une dernière humiliation.

Les fosses où les Khmers rouges, typiquement de jeunes illettrés facilement fanatisés, jetaient leurs victimes après les avoir grossièrement assassinées ou massacrées à coup de marteaux, de pioches, de barres de fer et d'instruments aratoires (l'argent manquait pour les balles).

Pour les bébés, le mode d'exécution était simple: on les prenait par les pieds et on les fracassait contre un arbre.

On jetait du DDT et de la terre sur les masses de corps qui remuaient encore.

Tout le monde, au Cambodge, a été bourreau ou victime, fils de bourreau ou fils de victime...

Pour étouffer les cris et éviter d'alerter le voisinage, on diffusait par haut-parleurs des chants révolutionnaires.

Des urnes de verre abritent des morceaux de vêtements recueillis sur les squelettes, lorsque, des années plus tard, on procéda au nettoyage des fosses. De pauvres lambeaux délavés de coton gris, beige et bleu... D'autres urnes abritent des fragments d'os et de dents.

Mais rien n'est jamais fini, l'horreur continue. Sous l'effet des pluies et de la mousson, la terre des charniers bouge, et des fragments remontent régulièrement à la surface. Dans le sentier, on essaie d'éviter de marcher sur les éclats d'os et les filaments de coton.

À la fin, on se recueille devant le mausolée en forme de structure bouddhique où sont conservés des centaines de crânes.

Il y aura eu, aussi, la visite de l'horrible prison S-21, où furent internés et torturés quelque 10 000 Cambodgiens entre 1975 et 1978. Les photos disent tout: les cellules crasseuses où gisent des corps ensanglantés, les murs tapissés de visages de disparus qui vous regardent bravement dans les yeux... et celle d'une jeune mère vue de profil tenant son nouveau-né sur son sein.

L'ancien directeur de cette prison, dit Duch, est le seul Khmer rouge à purger une peine de prison après avoir été condamné par le tribunal international censé juger ces crimes de guerre.

Pol Pot est mort en exil. Ieng Sary, le numéro trois du régime, vient de mourir avant d'avoir été jugé. Il ne reste que deux accusés octogénaires, Nuon Chea et Khieu Samphan.

Les procès se déroulent à un rythme de tortue, le gouvernement préférant manifestement enterrer le passé. Et pour cause ! Le premier ministre Hun Sen, le président du Sénat Chea Sim, le ministre des Finances Keat Chhon, et combien d'autres, sont tous d'anciens dirigeants khmers rouges... En mars, les interprètes du tribunal étaient en grève parce qu'ils n'avaient pas été payés depuis trois mois.

Tout le monde, au Cambodge, a été bourreau ou victime, fils de bourreau ou fils de victime...



PHOTO OLIVIER JEAN, LA PRESSE

Une chambre d'un CHSLD montréalais.

Un réseau en déroute



MÉLANIE DUGRÉ
Avocate, l'auteure collabore régulièrement à la section Débats.

Pauline Marois a récemment annoncé un investissement de 15 millions dans les soins palliatifs, incluant 4 millions pour l'ajout de « lits dédiés », notamment en CHSLD, une somme nettement insuffisante selon les intervenants du réseau. Quelques jours plus tôt, les médias rapportaient l'entente hors cour intervenue dans le dossier du CHSLD Saint-Charles-Borromée pour un montant de 7 millions, dont une portion servira à instruire les usagers sur leurs droits.

Malgré cette apparente sensibilisation sociale, les histoires d'horreur, allant des récits de maltraitance et de mauvais soins aux cauchemars bureaucratiques, se multiplient et ont poussé les libéraux à réclamer une commission parlementaire sur les conditions de vie des personnes hébergées dans les CHSLD. Une commission Vivre dans la dignité serait la suite logique de la commission Mourir dans la dignité, a affirmé la députée Marguerite Blais.

Il faut admettre que le gouvernement semble avoir perdu le contrôle de son réseau de CHSLD au moment le plus inopportun qui soit, alors que la demande est en pleine croissance et n'a pas encore atteint son point culminant. D'ici 2026, la proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus, qui est actuellement de 14,4 %, aura doublé pour atteindre près de 25 %, selon les données l'Institut de la statistique du Québec.

Alors, utile une commission Vivre dans la dignité? Peut-être. Quoiqu'à lire le rapport *Préparons l'avenir avec nos aînés* publié en 2007 au terme d'une vaste consultation publique sur les conditions de vie des aînés, on peut soupçonner que les conclusions pourraient sentir le réchauffé. Un chapitre entier de ce rapport est consacré à des recommandations visant à améliorer la qualité de vie dans les résidences et

Le gouvernement semble avoir perdu le contrôle de son réseau de CHSLD au moment le plus inopportun qui soit, alors que la demande est en pleine croissance et n'a pas encore atteint son point culminant.

CHSLD. On y évoque des évidences comme le respect de l'intimité et de la dignité, des soins d'hygiène réguliers et le service de repas chauds et d'aliments variés.

Je crois qu'il y a des limites à brasser du papier et accoucher de rapports qui iront manger la poussière sur les tablettes, que nous avons suffisamment ruminé la théorie et qu'il faut maintenant plonger dans le concret.

Et que veut dire passer à l'action? C'est d'abord reconnaître que la majorité des aînés sondés en 2007 ont exprimé le désir de rester chez eux le plus longtemps possible et que tous les spécialistes s'entendent sur les bienfaits du maintien à domicile. Il devient donc incontournable de repenser la façon dont les sommes sont allouées et de bâtir un solide réseau de soutien, d'augmenter l'offre de service, d'alléger la bureaucratie et de soutenir et épauler les aidants naturels par une aide financière et des mesures d'accommodement et d'assouplissement.

Quant aux aînés pour qui l'admission en CHSLD devient inévitable, il faut humaniser leur séjour. La certification et l'ajout d'inspecteurs sont des mesures valables, mais les sanctions n'ont pas réponse à tout. Il faut remplacer l'obsession de l'exploitation du temps par des gestes humains et empathiques, que les soignants ne demandent qu'à poser, comme prendre le temps de s'asseoir avec les aînés, de leur tenir la main, de soutenir leur regard, de les écouter raconter leurs souvenirs et donner vie aux photos qui ornent les murs de leur chambre.

Enfin, une réflexion, personnelle et collective, doit aussi s'amorcer sur ce que représentent pour nous les aînés. Ils sont moins *glamour* que le Plan Nord, mais la vieillesse n'est pas pour autant une tare et les aînés des boulets qu'on traîne aux pieds. Malheureusement, il est parfois bien pratique de déplorer le manque d'argent plutôt que d'ébranler nos propres perceptions...

Un mandat trop timide

GUILLAUME FAUCHER
L'auteur est un étudiant à la maîtrise en science politique à l'UQAM.

L'annonce de la création d'une commission spéciale d'examen sur les évènements du printemps étudiant faite par le gouvernement Marois n'est pas, en soi, une mauvaise idée. En fait, elle est incomplète.

Il faut reconnaître que le gouvernement n'a pas fermé les yeux et a agi en réponse aux demandes incessantes d'une partie de la population, aussi mince soit-elle, pour une enquête sur les agissements policiers lors des évènements entourant la grève étudiante. En démocratie, quand une minorité se sent lésée, particulièrement quand il est question d'insécurité, il est du devoir des gouvernants de tenter de les rassurer.

Malheureusement, la réponse du gouvernement est trop timide et tout porte à croire que cette commission spéciale n'aura pas les effets escomptés, car elle ne répond pas aux besoins exprimés par la population.

Lorsqu'il est question de sécurité publique et de justice, les citoyens s'attendent à ce que le processus d'enquête soit transparent et public. Contrairement à une commission d'enquête publique, la commission spéciale d'examen se fera à huis clos et les citoyens devront faire preuve d'une confiance aveugle envers les commissaires.

Déjà sur les réseaux sociaux, certains commentaires concernant le travail des policiers pendant le sommet des Amériques à Québec émis par Serge Ménard alors qu'il était ministre de la Sécurité publique circulent. D'autres internautes remettent en question la sélection de Claudette Carbonneau qui serait trop près des manifestants. Malheureusement, il n'y aura jamais d'unanimité sur un sujet qui attise autant la colère des gens si le processus n'est pas complètement transparent.

Contrairement à une commission d'enquête publique, la commission spéciale d'examen sur les événements du printemps étudiant se fera à huis clos et les citoyens devront faire preuve d'une confiance aveugle envers les commissaires.

Il faut un vrai débat d'idées public qui permette au citoyen de sentir qu'il fait partie de cette démarche de réconciliation. Car, oui, il s'agit bien d'une commission de réconciliation comme nous en avons vu dans bien des pays après des conflits sociaux. Combien de fois ai-je entendu l'argument qui rejette les doléances des citoyens s'étant sentis lésés sous prétexte que tout aurait été bien pire dans une dictature? Combien de fois ai-je entendu des manifestants verser dans l'excès en tentant de faire passer Jean Charest pour Pinochet? Il est temps d'en finir avec les exagérations grotesques et cette rhétorique de bas étage qui règne au Québec depuis un an.

Finalement, il faut s'intéresser aux pratiques policières lors de mouvements sociaux de masse indépendamment de la position que nous avions dans le débat sur les droits de scolarité. Malheureusement, le mandat de la commission est si large qu'on risque de revivre un affrontement émotif entre carrés rouges et verts qui ne fera pas progresser le débat. Il faut oublier cette question qui nous a divisés, laisser de côté nos idées préconçues et traiter cette histoire comme un problème de sécurité publique. Une commission d'enquête publique ou une commission parlementaire aurait permis ce dialogue. À quoi sert-il de réfléchir collectivement si nous ne pouvons pas y assister?

Le gouvernement Marois tente de calmer les esprits en repoussant le débat jusqu'à la parution du rapport. Malheureusement, ce dont aurait besoin le Québec, c'est d'une commission avec un mandat fort qui permette de blanchir les acteurs qui n'ont rien à se reprocher dans les événements du printemps dernier et de blâmer ceux qui ont mal agi.

Si le sentiment d'insécurité et de méfiance qui règne entre policiers et citoyens à Montréal se dissipe, alors le ministre aura atteint son objectif, mais permettez-moi d'en douter.

SiriusXM

Les Recrues DODGE

FIER COMMANDITAIRE DU HOCKEY MINEUR PARTOUT AU CANADA

C'EST LE MOIS DU RAM

LE TOUT NOUVEAU RAM 1500 2013

MOTOR TREND CAMION DE L'ANNÉE 2013

LE PICK-UP PLEINE GRANDEUR LE PLUS ÉCOÉNERGÉTIQUE^Δ

AUSSI PEU QUE 7,8 L /100 KM | 36 MPG^Δ SUR ROUTE

MEILLEURE ÉCONOMIE D'ESSENCE AVEC RAM HFE 2013

RAM 1500 ST V8 CABINE SIMPLE 4X2 2013

À PARTIR DE :

19 995 $‡

INCLUANT 7 000 $Ω DE REMISE AU COMPTANT.

FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LA CLIMATISATION INCLUS.



Ram 1500 ST à cabine simple 4x2 2013 montré**

- V8 de 4,7 L, puissance de 310 ch et 330 lb-pi de couple
- Transmission automatique 6 vitesses
- Différentiel autobloquant

OU CHOISISSEZ

RAM 1500 SXT V8 QUAD CAB 4X4 2013

À PARTIR DE :

25 495 $‡

INCLUANT 9 250 $Ω DE REMISE AU COMPTANT.

FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LA CLIMATISATION INCLUS.

OU CHOISISSEZ

UN FINANCEMENT À L'ACHAT DE

147 $±

AUX DEUX SEMAINES POUR 96 MOIS

FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LA CLIMATISATION INCLUS.

GAGNANT « MEILLEUR ACHAT 2013 » DE *CONSUMERS DIGEST*

LE PRIX INCLUT 1 500 $ EN BONI ADDITIONNEL

SI VOUS POSSÉDEZ ACTUELLEMENT UN RAM OU TOUT AUTRE PICK-UP DE MARQUE CONCURRENTE OU SI VOUS ÊTES UN TRAVAILLEUR SPÉCIALISÉ DÉTENANT UNE CARTE DE COMPÉTENCE OU D'APPRENTI^

^ À l'exclusion des modèles à cabine simple.

- V8 de 4,7 L, puissance de 310 ch et 330 lb-pi de couple
- Transmission automatique 6 vitesses
- Glaces et verrouillage des portes à commande électrique (modèles Quad/Cabine d'équipe)
- Roues de 17 pouces en aluminium
- Télédéverrouillage
- Pare-chocs avant et arrière chromés
- Radio par satellite SiriusXM^MC (inclut un an d'abonnement)
- Suspension arrière à bras et ressorts hélicoïdaux – exclusive dans la catégorie◆
- Console centrale redessinée avec système Media Centre Uconnect^MC 3.0



Ram 1500 Laramie à cabine Crew 4X2 2013 avec Rambox^MD montré*

LE COURAGE · LA LÉGENDE RAM

LA GAMME DE PICK-UP LA PLUS DURABLE AU PAYS**

WWW.CAMIONRAM.CA

Le consommateur avisé lit les petits caractères : ‡, Ω, ±, *, Δ, ^, ◆ Les offres de cette annonce s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs sélectionnés achetés entre le 1er mai et le 31 mai 2013 auprès des concessionnaires participants et peuvent être modifiées sans préavis. Le transport (1 595 $) et la taxe sur le climatiseur (le cas échéant) sont compris dans le prix d'achat. Aucuns frais supplémentaires ne seront ajoutés au prix tout inclus des véhicules annoncés. L'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs (15 $) et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la livraison. Le concessionnaire peut vendre ou financer à prix moindre. Un acompte peut être demandé. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. ‡ Le prix d'achat s'applique au Ram 1500 SXT V8 Cabine Simple 4X2 2013 (DS1L61 + 23A + DSA) : **19 995 $**. Le prix d'achat comprend, le cas échéant, une remise au comptant et un boni au comptant de fidélisation et de conquête. Ω Les remises au comptant (Ram 1500 SXT V8 Quad Cab 4X4 2013 (DS6L41 + 23A + AGR) : 9 250 $/Ram 1500 ST V8 Cabine Simple 4X2 2013 : 7 000 $) sont offertes sur certains modèles neufs 2013 sélectionnés et sont déduites du prix négocié avant l'application des taxes. ± Le taux de financement à l'achat de 4,49 % pour 96 mois sans aucun acompte (0 $) équivaut à 208 paiements aux deux semaines de 146,02 $, des frais de crédit de 4 877,16 $ et une obligation totale de 30 372,16 $. * Prix des modèles montrés : Ram 1500 Laramie à cabine Crew 4X2 2013 avec Rambox^MD montré (DS1P98 + 25H + XB9) : **38 495 $**, incluant 9 250 $ en remise au comptant et un boni au comptant de fidélisation et de conquête de 1 500 $ sur les pick-up Ram sélectionnés et Ram 1500 commercialisés au Canada. ^ Le boni au comptant de fidélisation et de conquête de 1 500 $ sur les pick-up Ram sélectionnés est offert à l'achat au détail d'un modèle Ram 2500/3500 2012 et 2013 (à l'exclusion des modèles Ram châssis-cabine) et Ram 1500 2013 (à l'exclusion des modèles à cabine simple) et est déduit du prix négocié après l'application des taxes. Les clients admissibles sont les propriétaires d'un pick-up Dodge ou Ram ou les propriétaires ou locataires d'un pick-up d'un autre manufacturier. Le véhicule doit avoir été acheté ou loué par le client admissible et enregistré à son nom au plus tard le 1er mars 2013. Une preuve de propriété ou de location sera exigée. Les travailleurs spécialisés agréés ou ceux qui suivent une formation de travailleurs spécialisés sont également admissibles. Ceci inclut les travailleurs agréés, les travailleurs certifiés et les clients qui terminent un certificat d'apprentissage. Une preuve de licence ou un certificat de travailleur spécialisé sera exigée. Certaines conditions s'appliquent. L'offre prend fin le 31 mai 2013. Consultez votre concessionnaire pour tous les détails. Δ Affirmation basée sur la segmentation d'*Automotive News*. Données basées sur le *Guide de consommation de carburant 2013* de Ressources naturelles Canada (RNCan). 7,8 L/100 km (36 mpg) sur route et 11,4 L/100 km (25 mpg) en ville pour le modèle Ram HFE 2013 avec moteur V6 de 3,6 L à transmission 8 vitesses 4X2. Les méthodes d'essai utilisées sont celles du gouvernement du Canada. La consommation d'essence de votre véhicule varie selon le groupe motopropulseur, vos habitudes de conduite et d'autres facteurs – à des fins de comparaison seulement. Voyez votre concessionnaire pour des précisions supplémentaires sur le programme *ÉnerGuide*. ** Affirmation basée sur la longévité de l'ensemble de la gamme de pick-up Ram par rapport à la longévité des gammes de pick-up compétitifs. Selon l'étude de R.L. Polk Canada, Inc. des véhicules canadiens des années modèles 1987 à 2011 en opération au 30 juin 2011. ◆ Selon le classement 2012 des camions pleine grandeur d'*Automotive News*. Le sceau Best Buy est une marque de commerce enregistrée de Consumers Digest Communications LLC et utilisée sous licence. ^MC Le logo SiriusXM est une marque de commerce enregistrée de SiriusXM Satellite Radio Inc. **Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep_MD • Dodge • RAM**

SCANNER ICI POUR PLUS D'OFFRES